

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



Agence Nationale de la Statistique
et de l'Analyse Démographique
et Economique



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat
RGPH-5

Thème 15 : Migrations internes et internationales



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
RESUME	6
PRINCIPAUX INDICATEURS.....	8
INTRODUCTION	9
CONTEXTE	10
CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES.....	10
1. Définitions des concepts et indicateurs	10
2. Méthodologie de collecte	12
3. Collecte de données.....	13
4. Méthode d'analyse des données.....	13
CHAPITRE I : MIGRATION INTERNE	15
1. Statut migratoire	15
1.1. Statut migratoire par âge et sexe	15
1.2. Statut migratoire des résidents selon le sexe	17
1.3. Statut migratoire des résidents selon le milieu résidentiel	18
1.4. Durée de résidence.....	21
2. Niveau d'instruction des migrants « durée de vie » (6 ans ou plus).....	22
2.1. Niveau d'Instruction par Wilaya.....	22
2.2. Niveau d'instruction et sexe	24
3. Indices d'entrée et de sortie de la migration durée de vie	26
3.1. Analyse des flux migratoires internes :.....	28
4. Caractéristiques socioéconomiques des migrants âgés 10 ans ou plus	30
4.1. Etat matrimonial.....	30
4.2. Etat matrimonial et milieu	30
4.3. Etat matrimonial et la wilaya	31
4.4. Etat matrimonial selon la wilaya et le sexe.....	32
5. Activité économique des migrants	34
CHAPITRE II : MIGRATION INTERNATIONALE.....	39
1. Immigration.....	39
1.1. Age et sexe des immigrants	39
1.2. Structure générale.....	41

1.3.	Niveau d’instruction des immigrants :.....	42
1.4.	Etat matrimonial.....	43
1.5.	Situation d’activité.....	43
2.	Emigration	44
2.1.	Age et sexe des émigrants	44
2.2.	Niveau d’instruction des émigrants.....	46
2.3.	Motifs de départ.....	47
2.4.	Pays de résidence	48
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS		50
BIBLIOGRAPHIE		51
ANNEXES		52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des migrants durée de vie selon l'âge et le sexe	15
Tableau 2: Statut migratoire des résidents selon le sexe.....	18
Tableau 3: Statut migratoire des résidents selon le milieu	18
Tableau 4: Statut migratoire par milieu et par sexe	20
Tableau 5: Répartition des migrants selon la durée de résidence et le sexe, RGPH2023.....	21
Tableau 6: Répartition des migrants « durée de vie de 6 ans ou plus » par wilaya selon le niveau d'instruction	23
Tableau 7: Répartition des migrants âgés de 6 ans ou plus par sexe et selon le niveau d'instruction par wilaya.....	25
Tableau 8: Indices d'entrée et de sortie de la migration durée de vie par région.....	27
Tableau 9: Bilan ou solde des indices d'entrée et sorties « durée de vie » par wilaya	29
Tableau 10: Situation matrimoniale des migrants « durée de vie âgés de 10 ans ou plus » par sexe.....	30
Tableau 11: Situation matrimoniale des migrants « âgés de 10 ans ou plus » par milieu et sexe	31
Tableau 12: Répartition des migrants « durée de vie âgés 10 ans ou plus » selon la situation matrimoniale et la wilaya	31
Tableau 13: Situation matrimoniale des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » par sexe et par wilaya.....	33
Tableau 14: Répartition des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » selon l'activité et le sexe	34
Tableau 15: Répartition des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » selon la situation d'activité par wilaya.....	35
Tableau 16: Répartition des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » selon le sexe et la situation d'activité.....	37
Tableau 17: Répartition des immigrants selon le sexe par wilaya de résidence actuelle, RGPH2023.....	39
Tableau 18: Répartition des immigrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et le sexe	43
Tableau 19: Répartition des immigrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation d'activité et le sexe....	44
Tableau 20: Répartition des émigrants mauritaniens selon l'âge et le sexe	46
Tableau 21: Répartition des émigrants mauritaniens selon le niveau d'instruction au départ et le sexe ..	47
Tableau 22: Répartition des émigrants mauritaniens selon le motif du départ et le sexe	48
Tableau 23: Répartition des émigrants mauritaniens selon le pays de résidence actuelle et le sexe	52

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1: Pyramide d'âge par sexe des migrants	17
Figure 2: Statut migratoire des résidents selon le milieu	19
Figure 3: Pyramide des âges de la population des immigrées	41
Figure 4: Répartition des immigrants âgés de 6 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe	42
Figure 5: Répartition des émigrants mauritaniens par groupe d'âge	45

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONS	Office National de la Statistique
ProPEP	Programme Prioritaire Élargi du Président de la République
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée

RESUME

Ce rapport analyse les caractéristiques et dynamiques des migrations internes et internationales en Mauritanie, à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2023 (RGPH-5). Les principaux résultats se présentent comme suit :

1. Migrations internes

- 22,8 % de la population, soit environ 1,12 million de personnes, sont des migrants internes.
- Les trois wilayas de Nouakchott concentrent 69,1 % des flux migratoires internes, confirmant une urbanisation centrée sur la capitale.
- Nouakchott-Nord enregistre le solde migratoire net le plus élevé (+308 153), suivi de Nouakchott-Sud (+241 261) et Nouadhibou (+69 467).
- À l'inverse, le Trarza, le Brakna, le Gorgol, l'Assaba et le Hodh El Gharbi connaissent les plus forts déficits migratoires, révélant un exode vers les zones urbaines.
- L'indice national d'efficacité migratoire est positif mais faible (0,07), traduisant une redistribution modérée de la population.

2. Profil sociodémographique des migrants

- Les migrants sont majoritairement jeunes : 45 % ont entre 15 et 39 ans.
- Une légère prédominance masculine est observée (52 % contre 48 % de femmes).
- Près de la moitié des migrants se sont déplacés au cours des cinq dernières années, souvent pour des raisons économiques, principalement chez les hommes.
- La durée moyenne de résidence est relativement longue : 37 % vivent dans leur lieu actuel depuis dix ans ou plus, traduisant une certaine stabilité.

3. Éducation

- 14,7 % des migrants n'ont aucune instruction, tandis que 6,9 % disposent d'un niveau universitaire.
- L'enseignement coranique (Mahadra) reste prédominant dans certaines régions.
- Les migrants les plus instruits se concentrent dans les zones urbaines, notamment Nouakchott et Nouadhibou.
- De forts écarts de genre persistent : les femmes sont moins représentées dans l'enseignement supérieur et davantage parmi les non-instruites.

4. Situation matrimoniale

- Parmi les migrants âgés de 10 ans ou plus, 51,2 % sont mariés et 38,1 % célibataires.
- Les femmes migrantes apparaissent plus vulnérables : elles sont surreprésentées dans le divorce (11 %) et le veuvage (7,3 %).
- Nouakchott enregistre les taux de divorce les plus élevés du pays.

5. Activités économiques

- Seuls 28,1 % des migrants de 10 ans ou plus occupent un emploi.
- Le chômage est particulièrement élevé (37,6 %), avec une forte disparité entre les sexes : 60,3 % chez les femmes contre 28,3 % chez les hommes.
- Les femmes sont largement majoritaires parmi les inactifs (72,7 % contre 38,9 % chez les hommes).
- Les wilayas du nord et du littoral (Inchiri, Tiris Zemmour, Nouadhibou) affichent les meilleurs taux d'emploi des migrants.

6. Migrations internationales

- Les migrations internationales concernent principalement les jeunes hommes, motivés par la recherche d'opportunités économiques.
- Elles se dirigent surtout vers les pays voisins et certaines destinations plus lointaines, traduisant une mobilité variée.
- Ces flux contribuent à la fois à la diversification des sources de revenus des ménages (par les transferts de fonds) et à la perte de main-d'œuvre qualifiée.
- Les migrations internationales posent ainsi des défis socio-économiques, mais représentent aussi une opportunité de développement à travers les remises migratoires.

PRINCIPAUX INDICATEURS

Wilaya	Indicateurs			
	Indices d'entrée	Indices de sortie	Solde migratoire net	Indice d'efficacité
Hodh Chargui	10,3%	10,1%	1 136	0,01
Hodh El Gharbi	3,8%	13,5%	-45 200	-0,60
Assaba	5,5%	18,0%	-68 811	-0,58
Gorgol	3,9%	19,3%	-84 411	-0,71
Brakna	5,9%	23,6%	-90 480	-0,67
Trarza	10,3%	31,9%	-102 097	-0,61
Adrar	11,3%	42,0%	-37 425	-0,70
Dakhlet Nouadhibou	49,6%	19,0%	69 467	0,61
Tagant	4,8%	27,7%	-35 881	-0,77
Guidimakha	3,2%	8,3%	-20 184	-0,46
Tiris Zemmour	45,9%	27,2%	20 280	0,39
Inchiri	56,9%	43,3%	7 039	0,27
Nouakchott-Ouest	52,4%	54,7%	-10 382	-0,05
Nouakchott-Nord	57,4%	14,6%	308 153	0,78
Nouakchott-Sud	49,9%	18,6%	241 261	0,63
Mauritanie			152 466	0,07

Source : ANSADE, RGPH 2023.

INTRODUCTION

Les migrations constituent l'un des axes majeurs des politiques de développement dans tous les pays du monde. Depuis toujours, elles représentent, de gré ou de force, un moyen essentiel de mobilisation de la force de travail pour la production de biens et de services. Toutefois, la mesure des phénomènes migratoires a toujours soulevé des difficultés, tant méthodologiques que financières. Ainsi, en dehors de l'analyse des recensements, peu d'études approfondies ont été réalisées dans la sous-région.

Plusieurs raisons justifient l'intérêt porté à l'étude des migrations :

- La migration contribue à la croissance de la population ;
- La mobilité géographique influe considérablement sur la répartition spatiale du territoire national ;
- Les migrations génèrent des enjeux socio-économiques importants, aussi bien dans les zones de départ que dans les zones d'arrivée.

Partant de ces constats, il apparaît indispensable de définir clairement la notion de migration et de l'intégrer dans la formulation des stratégies de développement et des politiques de population.

La migration se définit comme le déplacement d'une personne quittant son lieu de résidence habituelle pour s'installer soit dans une autre région du même pays, soit dans un autre pays, en franchissant une frontière. Dans le cadre de ce rapport, la migration est appréhendée en rapportant le lieu de naissance au lieu de résidence à une date donnée : est considéré comme migrant tout individu résidant dans une entité administrative différente de celle de son lieu de naissance. De manière opérationnelle, elle concerne donc les personnes dont le lieu de résidence actuel diffère de celui de leur naissance.

L'objectif du présent rapport est d'analyser le phénomène migratoire en Mauritanie, dans ses composantes essentielles (migrations internes et internationales) ainsi que dans ses principales caractéristiques. Il est composé principalement de deux chapitres :

- Migrations internes : étude des caractéristiques des migrants internes, de leurs origines et de leurs destinations ;
- Migrations internationales : analyse des flux migratoires internationaux et de leurs impacts socio-économiques.

Le rapport se conclut par des recommandations à l'intention des décideurs et des chercheurs, afin de mieux intégrer la dimension migratoire dans les plans, programmes et projets de développement.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

CONTEXTE

La Mauritanie a réalisé son cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) en 2023 après ceux de 1977, 1988, 2000 et 2013. Le RGPH-5 intègre de nombreuses innovations technologiques telles que la numérisation complète de la cartographie censitaire et du dénombrement incluant l'utilisation des tablettes pour la collecte des données géospatiales des ménages, des infrastructures et de l'habitat. Les nouvelles technologies apportent des niveaux de précision plus élevés et des possibilités de contrôles opérationnels plus efficaces permettant le suivi du processus de collecte des données en temps réel et en garantissant la qualité des informations recueillies.

Ainsi, la qualité des données issues du RGPH-5 s'inscrit dans le cadre des objectifs opérationnels du plan d'action quinquennal 2021-2025 de la Stratégie Nationale Décennal de Développement de la Statistique (SNDDS) 2021-2030. Ces données sont également déterminantes pour l'évaluation du plan d'action 2021-2025 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP), du Programme du Président de la République « TAAHOUDATI » 2019-2024, ainsi que du Programme de Relance de l'Économie Nationale après COVID-19. Ce dernier vise à réunir les conditions nécessaires pour relancer l'économie nationale, avec une approche globale qui donne un rôle stratégique au secteur privé et permet la création de plus d'opportunités d'emploi, tout en favorisant une exploitation rationnelle des ressources naturelles dans les secteurs agricoles, halieutiques et d'élevage, à forte valeur ajoutée.

Sur le plan international, les résultats du RGPH 2023 permettent également le suivi de l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

De manière plus spécifique, le RGPH 2023 est un outil privilégié pour : (i) le suivi des politiques de réduction de la pauvreté et des progrès réalisés en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) ; (ii) l'établissement d'un système fiable d'informations statistiques, permettant de renseigner les indicateurs pertinents d'évaluation d'impacts des actions prises dans le cadre du Programme Prioritaire Élargi du Président de la République (ProPEP) ; (iii) l'actualisation des indicateurs structurels issus du dernier recensement, en tenant compte des mutations démographiques et socio-économiques survenues depuis le dernier RGPH de 2013 ; (iv) la planification, la gestion et l'évaluation de programmes portant sur des domaines variés tels que l'enseignement, l'emploi, la santé, l'urbanisation et l'habitat, la décentralisation, etc. ; (v) l'élaboration des cartes géoréférencées en tant qu'outils importants de la planification sectorielle et l'amélioration de la bonne gouvernance locale.

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Un certain nombre de considérations méthodologique est nécessaire pour permettre une meilleure compréhension de la thématique de ce rapport.

1. Définitions des concepts et indicateurs

Afin de mieux comprendre la présente étude, portant sur les migrations internes et internationales, et la création de certaines variables pour le calcul des indicateurs, différents concepts utilisés à travers le document, sont définis ci-après.

Il s'agit de : la migration, l'immigrant, l'émigrant, différentes catégories de migration (interne, externe ou internationale, récente, selon le lieu de naissance, la résidence antérieure ou la durée de résidence), la dernière migration, la personne non migrante et la population migrante.

1.1. Population migrante

Il s'agit de personnes dont le lieu de résidence actuelle diffère de leur lieu de naissance, ou de leur résidence antérieure.

1.1.1. Migration



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) ; la migration est un « ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ à un certain lieu de destination ou d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte les critères de temps et d'espace. Pour ce qui est du temps, on considère le plus souvent une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors du lieu de résidence habituelle. Quant au critère d'espace, il s'agit du franchissement de frontières administratives (Département, Région, Pays...etc.).

Dans ce qui suit et de façon plus pratique, est considéré comme migrant, toute personne ayant effectué un déplacement traversant des frontières administratives (d'un pays ou d'une région administrative), pour s'implanter ailleurs pour une durée de six (6) mois au moins ou ayant l'intention d'y passer au moins six mois.

1.1.2. Immigration

Est considéré comme immigrant, toute personne ayant quitté sa wilaya de naissance ou l'étranger pour venir s'installer dans une nouvelle wilaya ou dans un nouveau pays, du point de vue du pays d'arrivée ou de la résidence actuelle. Il s'agit d'une personne qui se rend dans un pays autre que celui de sa nationalité ou dans une wilaya autre que celle de sa naissance, de sorte que le pays de destination ou la wilaya d'arrivée deviennent effectivement son nouveau lieu de résidence habituelle. Lorsque le lieu de provenance est l'étranger, on parle d'immigrant international, sinon, d'immigrant interne.

1.1.3. Emigration

Du point de vue du pays de départ, l'émigration est le fait de quitter le pays de nationalité ou de résidence habituelle pour s'installer dans un autre pays, de sorte que le pays de destination devient effectivement le nouveau pays de résidence habituelle. Donc, est considéré comme émigrant, toute personne ayant quitté sa région administrative (wilaya) pour s'installer ailleurs.

1.1.4. Migration interne

La migration interne concerne tout déplacement qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un même pays ou d'un territoire. Il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives (wilaya) et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois). Les migrants internes sont les déplacés à destination d'une région (wilaya). Il s'agit alors de migration interrégionale.

1.1.5. Migration internationale (externe)

La migration internationale porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du RGPH5, la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration désigne toutes les sorties du pays vers l'étranger tandis que l'immigration concerne toutes les entrées dans le pays.

- Migrations récentes

La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2023 (RGPH5). Elle concerne les individus dont le lieu de résidence au moment du recensement diffère de celui occupé une année auparavant.

- Lieu de naissance

Dans le cadre du RGPH5, le lieu de naissance correspond à la wilaya pour les personnes qui sont nées en Mauritanie et au pays pour celles sont nées à l'étranger.

- Résidence antérieure



Le lieu de résidence antérieure, est la wilaya d'habitation de la personne recensée (au moins six mois) juste avant de s'installer dans la wilaya habitée au moment du recensement. Pour la personne venant de l'étranger, le lieu de résidence antérieure est le pays où elle a résidé avant de s'installer dans la wilaya de résidence actuelle.

1.2. Personne non migrante

Toute personne dont la durée de résidence dans sa résidence actuelle est égale à son âge. En d'autres termes un individu est considéré comme non-migrant lorsque l'une des deux conditions suivantes est remplie :

- Le lieu de résidence actuel, le lieu de naissance et le lieu de résidence antérieure sont les mêmes ;
- La durée de résidence dans le lieu de naissance est équivalente à l'âge de l'individu.

1.3. Définition des indicateurs de la migration

Pour déterminer les migrants, deux variables sont utilisées. Il s'agit des variables : Lieu de naissance et lieu de résidence au moment du recensement. Le croisement de ces deux variables permet de déterminer les migrants.

Les migrants interrégionaux sont des personnes qui sont nées dans une wilaya mais qui n'y résident pas au moment du recensement. .

Les personnes qui sont nées dans la région, mais se trouvant dans la wilaya en question ou dans n'importe quelle autre wilaya du pays au moment du recensement, sont notées .

A l'opposé, l'ensemble des résidents de la wilaya, quelle que soit leur wilaya de naissance est noté

Les sortants d'une wilaya : sont les personnes qui sont nées dans la wilaya, mais qui résident dans une autre wilaya au moment du recensement.

1.3.1. Les entrants d'une wilaya : sont les personnes recensées dans la wilaya en 2023 mais nées dans une autre wilaya du pays. Indice de sortie de la wilaya

Is : Population nées sortie de la wilaya /Population nées dans la wilaya

Le complément de l'indice de sortie de la région, correspond aux personnes restées dans la wilaya, c'est-à-dire au poids de la population qui n'a pas migré. Il s'agit de l'indice de « Rétention ».

L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois le degré de mobilité de la population, la capacité de rétention de la wilaya, ainsi que l'attraction exercée par l'extérieur sur sa population.

1.3.2. Indice d'entrée de la wilaya

L'indice d'entrée dans la wilaya est le rapport entre les personnes nées dans la wilaya et les personnes nées en Mauritanie et résidant dans la wilaya.

$I = \text{Population née dans la wilaya} / \text{Population née en Mauritanie résident dans la wilaya}$

Cet indicateur nous donne le poids des personnes nées ailleurs et résidants dans la wilaya au moment du recensement. L'indice d'entrée ne peut pas être comparé à une probabilité, puisque la population entrante n'appartient pas forcément à la population initiale de la zone.

2. Méthodologie de collecte

La méthodologie de la collecte s'articule autour des éléments ci-après :

Organisation du dispositif du dénombrement

Le dispositif opérationnel mis en place s'est basé sur le découpage administratif du pays en zones, constituées chacune entre deux et trois Wilayas. Ainsi, la coordination de zone est placée sous la responsabilité d'un coordinateur de zone assisté par un informaticien de zone, un responsable de terrain et d'un responsable de cartographie. Cette équipe est chargée, en plus du recrutement et de la formation des formateurs, des aspects techniques ainsi que de l'assurance de la qualité des données du recensement au niveau de leur zone respectives. Chaque Wilaya était constituée d'un Bureau Régional du Recensement (BRR) composé d'un chef de bureau, des informaticiens régionaux, un responsable



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

régional de terrain et un responsable administratif. Le BRR avait pour principale mission la mise en œuvre du dénombrement au sein de sa Wilaya.

Au sein de chaque Wilaya, une Commission Régionale du Recensement (CRR) a été formée, réunissant le Wali, le Président du Conseil Régional, les Hakems, le chef de service du ministère de l'Économie, les maires et le chef du Bureau régional du recensement. La CRR était principalement chargée des aspects administratifs et de la mobilisation de la population.

Recrutement et formation

Le processus de recrutement du personnel de terrain a été entièrement décentralisé au niveau régional, afin de tenir compte des spécificités locales (barrières linguistiques, gestion logistique et financière). Un appel à candidatures a été lancé pour les postes de superviseurs, contrôleurs et agents recenseurs, avec des critères de sélection définis en fonction de chaque type de personnel. Le recrutement a été géré par la plateforme de gestion administrative et logistique du RGPH-5. La plateforme permettait également la gestion des procédures administratives et organisationnelles lors développée et dédié au dénombrement (l'élaboration des contrats, l'affectation et déploiement du personnel sur le terrain, gestion du matériel et équipement, la préparation du paiement des agents etc.).

La formation s'est déroulée en plusieurs étapes. Elle a débuté par la formation de l'équipe d'encadrement, suivie de celle des formateurs, puis des contrôleurs et agents recenseurs. La méthodologie de la formation, à tous les niveaux, a combiné des aspects théoriques et pratiques (manuels, questionnaires et applications CAPI). Elle a été uniformisée à travers des présentations préenregistrées, notamment sur les méthodes de collecte, la définition des concepts, etc.

La formation s'est déroulée en plusieurs étapes. Elle a débuté par la formation de l'équipe d'encadrement, suivie de celle des formateurs, puis des contrôleurs et agents recenseurs. La méthodologie de la formation, à tous les niveaux, a combiné des aspects théoriques et pratiques (manuels, questionnaires et applications CAPI). Elle a été uniformisée à travers des présentations préenregistrées, notamment sur les méthodes de collecte, la définition des concepts, etc.

3. Collecte de données

L'opération de dénombrement de la population a démarré le 25 décembre 2023 et a pris fin le 08 janvier 2024. La phase de dénombrement a consisté à l'administration de questionnaires aux ménages (ordinaire et collectif).

La collecte étant sur tablette, les agents recenseurs transmettaient quotidiennement les données collectées auprès des ménages aux contrôleurs via Bluetooth. Ces derniers, responsables de la validation des informations sur le terrain, transféraient ensuite les données au serveur central. Parallèlement, les superviseurs, le bureau régional du recensement, le bureau de zone de recensement ainsi que le SCR avaient accès à la plateforme pour évaluer la qualité des données transmises.

Des contrôles réguliers étaient effectués, avec des descentes sur le terrain, particulièrement dans les zones où des problèmes de collecte avaient été identifiés. Le suivi a été intensifié dans les zones les plus problématiques, notamment à Nouakchott, où des descentes sur le terrain ont été organisées en fin de campagne pour appuyer les agents recenseurs dans la gestion des cas de refus.

4. Méthode d'analyse des données

En utilisant une approche descriptive avec des tableaux, graphiques et cartes, l'analyse des données permet de capturer et de communiquer efficacement la répartition spatiale de la population, facilitant ainsi une compréhension approfondie et une utilisation pertinente des données dans le processus de planification et de développement.

Au niveau national, les données permettent de comprendre les grandes tendances démographiques à l'échelle du pays. De plus, les informations sont désagrégées selon les Wilayas, permettant d'examiner les disparités régionales et de mieux cibler les interventions en fonction des besoins spécifiques de chaque Wilaya. Le milieu de résidence est également pris en compte, offrant une perspective supplémentaire sur l'analyse de la répartition de la population.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Cette désagrégation des données permet une analyse plus fine des dynamiques locales et une meilleure orientation des politiques de développement, tenant compte des contextes spécifiques des différentes Wilayas.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

CHAPITRE I : MIGRATION INTERNE

1. Statut migratoire

Le présent chapitre est consacré à l'analyse de la dynamique migratoire à travers les facteurs déterminants des mouvements de population tels que le milieu de résidence, le genre et l'âge. En effet, les migrations façonnent profondément les équilibres démographiques, économiques et sociaux des territoires. En d'autres termes, cette étude vise à décrypter les caractéristiques et les tendances des différents statuts migratoires observés au sein de la population.

À partir des données recueillies par le RGPH 5, auprès de 4 908 009 individus (hormis les nomades (19 523)), une analyse segmentée selon le sexe et le milieu de résidence (urbain/rural) est proposée. Cette approche permet d'identifier non seulement les tendances générales, mais également les spécificités liées au genre et au contexte territorial qui influencent les comportements migratoires.

L'étude distingue les principaux statuts migratoires : les non-migrants (personnes résidant dans leur lieu de naissance), les migrants internes (personnes ayant changé de lieu de résidence à l'intérieur du territoire national) et les résidents étrangers.

1.1 Statut migratoire par âge et sexe

L'analyse du tableau de répartition des « migrants durée de vie » par âge et par sexe révèle plusieurs tendances démographiques significatives.

Tableau 1 : Répartition des migrants durée de vie selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
0-4	38 068	6,5%	36 663	6,8%	74 732	6,7%
5-9	42 664	7,3%	41 358	7,7%	84 022	7,5%
10-14	47 925	8,2%	46 598	8,7%	94 523	8,4%
15-19	55 699	9,5%	50 324	9,4%	106 024	9,4%
20-24	58 324	10,0%	52 349	9,7%	110 673	9,9%
25-29	55 947	9,6%	52 514	9,8%	108 461	9,7%
30-34	50 353	8,6%	49 508	9,2%	99 862	8,9%
35-39	46 659	8,0%	45 520	8,5%	92 179	8,2%
40-44	40 205	6,9%	36 581	6,8%	76 786	6,8%
45-49	35 751	6,1%	31 297	5,8%	67 048	6,0%
50-54	30 582	5,2%	26 673	5,0%	57 255	5,1%
55-59	27 595	4,7%	23 038	4,3%	50 633	4,5%
60-64	20 530	3,5%	17 346	3,2%	37 876	3,4%
65-69	15 749	2,7%	12 937	2,4%	28 686	2,6%
70-74	9 160	1,6%	7 326	1,4%	16 486	1,5%
75-79	4 210	0,7%	3 626	0,7%	7 835	0,7%
80+	4 700	0,8%	4 501	0,8%	9 202	0,8%
Total	584 121	100,0%	538 161	100,0%	1 122 282	100,0%

Source : ANSADE, RGPH 2023.

Le total des migrants est de 1 122 282 réparti entre 584 121 hommes (52%) et 538 161 femmes (48%), indiquant une légère prédominance des hommes dans les flux migratoires.

La distribution par âge montre une concentration prononcée des jeunes, particulièrement les tranches entre 15 et 39 ans qui représentent 45,3% du total des migrants. Le pic se situe dans la tranche des 20-24 ans avec 110 673 personnes, soit 9,9% de l'ensemble des migrants.



On observe également une diminution progressive du nombre de migrants avec l'âge (plus l'âge augmente, plus le nombre de migrants diminue), particulièrement après 40 ans. Cette tendance reflète le caractère principalement économique de la migration, attirant davantage les populations en âge de travailler ou d'étudier dans le supérieur.

Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) varie selon les tranches d'âge : il est plus élevé dans les groupes 15-29 ans, où les hommes sont significativement plus nombreux, puis tend à s'équilibrer dans les tranches d'âge supérieures. Cette variation pourrait s'expliquer par des migrations liées au travail ou la formation chez les jeunes hommes, suivies par des regroupements familiaux.

La présence non négligeable d'enfants migrants (0-14 ans) totalisant 253 277 individus (22,6% du total), peut s'expliquer par des migrations ou des regroupements familiaux dans ce phénomène démographique.

Ces données démographiques constituent une base essentielle pour l'élaboration de politiques publiques adaptées aux besoins spécifiques des différentes catégories de migrants, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de services sociaux.

En résumé, cette structure démographique peut avoir plusieurs implications :

- ✓ Une population migrante majoritairement en âge de travailler, pouvant contribuer activement à l'économie ;
- ✓ Un potentiel besoin d'intégration scolaire important pour les jeunes migrants ;
- ✓ Des besoins en services spécifiques relativement limités pour les personnes âgées ;



+222 45 25 30 70

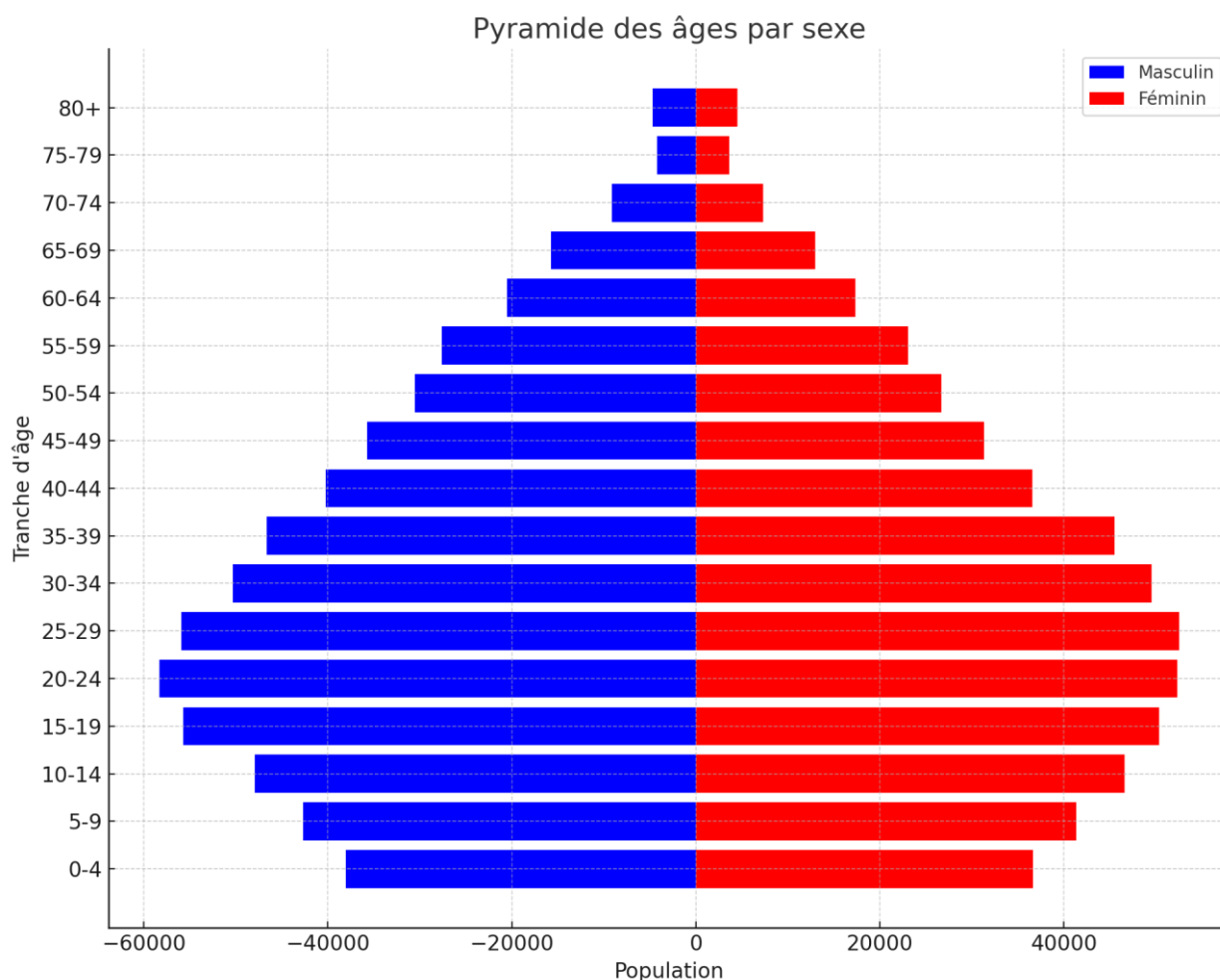


info@ansade.mr



www.ansade.mr

Figure 1: Pyramide d'âge par sexe des migrants



Source : ANSADE, RGPH 2023.

L'analyse de la pyramide des âges des migrants révèle une structure fortement marquée par la jeunesse. En effet, les tranches d'âge comprises entre 15 et 34 ans concentrent la majorité des effectifs, tant chez les hommes que chez les femmes. Cette concentration reflète le caractère généralement actif des flux migratoires, les individus jeunes étant plus enclins à se déplacer pour des raisons économiques, éducatives ou professionnelles. Ce profil jeune est une caractéristique classique des populations migrantes, notamment dans les contextes de migration de travail ou de mobilité pour les études.

À l'opposé, les effectifs diminuent significativement à partir de 60 ans, traduisant une présence relativement faible des personnes âgées parmi les migrants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation : d'une part, les personnes âgées migrent moins souvent en raison de contraintes physiques, de santé ou d'attachement au lieu d'origine ; d'autre part, les politiques migratoires sont souvent orientées vers l'accueil de populations actives ou en âge de travailler. On peut également évoquer un effet de sélection migratoire, où seuls les individus les plus jeunes, sont les plus mobiles ou les plus aptes à entreprendre un projet migratoire.

Enfin, la structure par genre de la pyramide révèle une certaine homogénéité entre hommes et femmes, bien que les effectifs masculins soient légèrement supérieurs dans la plupart des tranches d'âge, en particulier entre 20 et 24 ans. Cela peut s'expliquer par une prédominance masculine dans certaines formes de migration (migration de travail ou pour l'éducation, par exemple), mais la relative parité observée dans les autres groupes d'âge traduit une certaine diversification des profils migratoires et une féminisation progressive des flux.

1.2 Statut migratoire des résidents selon le sexe

Le tableau 2 présente la distribution de la population selon le statut migratoire par sexe.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

L'analyse genrée permet d'identifier les différences comportementales des hommes et des femmes face à la migration. Pour une population totale de 4 908 009 individus recensés au RGPH5, ce tableau met en lumière les disparités de genre au sein des populations non-migrantes, des migrants internes et des résidents étrangers.

Tableau 2: Statut migratoire des résidents selon le sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrants	1 782 538	75,4%	2 005 951	78,9%	3 788 489	77,2%
Migrants internes	503 753	21,3%	463 301	18,2%	967 054	19,7%
Etrangers	73 018	3,1%	68 839	2,7%	141 857	2,9%
ND	5 616	0,2%	4 993	0,2%	10 609	0,2%
Total	2 364 926	100,0%	2 543 083	100,0%	4 908 009	100,0%

Source : ANSADE, RGPH 2023.

L'analyse du statut migratoire révèle une population majoritairement non-migrante (77,2%). On observe toutefois quelques différences entre les sexes :

- La proportion de non-migrants est légèrement plus élevée chez les femmes (78,9%) que chez les hommes (75,4%), montrant une mobilité migratoire légèrement plus forte chez les hommes.
- Les hommes sont plus susceptibles d'être des migrants internes (21,3%) que les femmes (18,2%), avec un écart de 3,1 points de pourcentage.
- La proportion de résidents étrangers est légèrement plus élevée chez les hommes (3,1%) que chez les femmes (2,7%), mais reste globalement faible.

1.3 Statut migratoire des résidents selon le milieu résidentiel

Le tableau 3 expose la répartition des statuts migratoires selon le milieu de résidence (urbain/rural). Cette distinction territoriale est fondamentale pour appréhender les contrastes dans les flux migratoires entre zones urbaines (2 641 553 résidents) et zones rurales (2 266 456 résidents). L'analyse révèle des profils migratoires significativement différents selon le milieu de résidence, reflétant des dynamiques d'attraction et de stabilité résidentielle spécifiques à chaque milieu, et permettant de mieux comprendre les phénomènes d'urbanisation et d'exode rural.

Tableau 3: Statut migratoire des résidents selon le milieu

Statut migratoire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrants	1 670 692	63,2%	2 117 797	93,4%	3 788 489	77,2%
Migrants internes	889 592	33,7%	77 462	3,4%	967 054	19,7%
Etrangers	74 538	2,8%	67 319	3,0%	141 857	2,9%
ND	6 731	0,3%	3 878	0,2%	10 609	0,2%
Total	2 641 553	100,0%	2 266 456	100,0%	4 908 009	100,0%

Source : ANSADE, RGPH 2023.

La comparaison entre milieux urbain et rural (Tableau 3) révèle des disparités significatives :

- Le milieu rural est caractérisé par une très forte proportion de non-migrants (93,4%), contre seulement 63,2% en milieu urbain, témoignant d'une stabilité résidentielle nettement plus élevée en zone rurale.
- Les migrations internes concernent principalement le milieu urbain (33,7%) et sont marginales en milieu rural (3,4%), ce qui souligne l'attractivité des zones urbaines pour les migrations internes.
- La proportion de résidents étrangers est comparable entre milieux urbain (2,8%) et rural (3,0%).

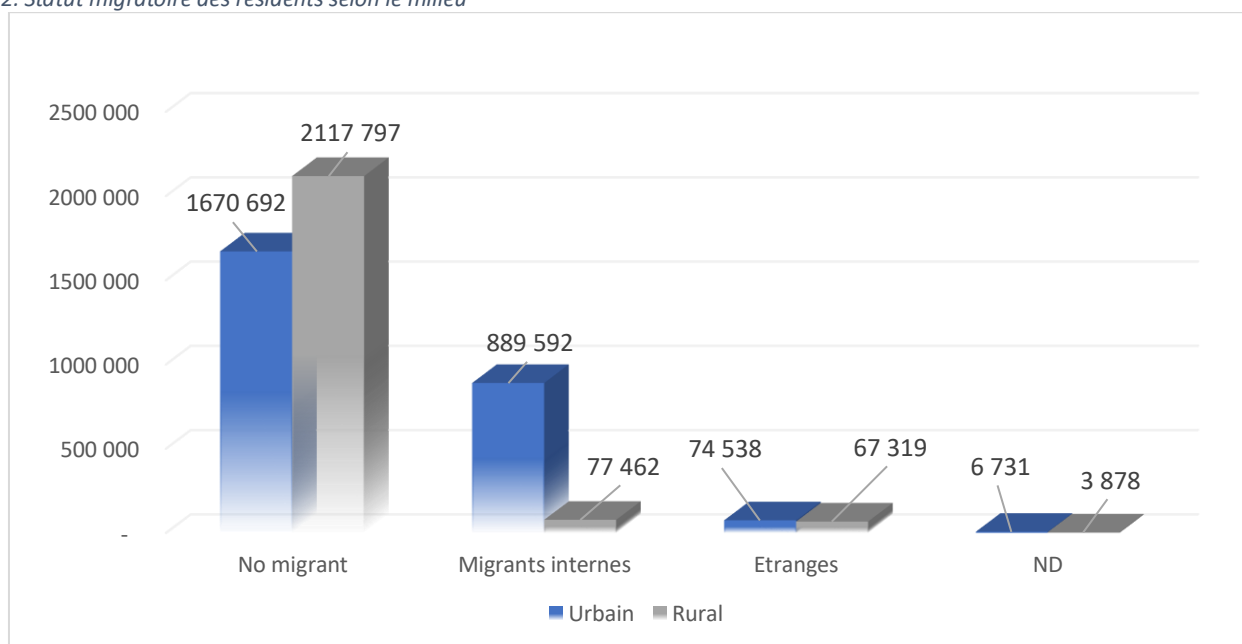
Le graphique ci-dessous présente la distribution du statut migratoire des résidents selon le milieu de résidence (urbain et rural). La majorité de la population est composée de non-migrants, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.



Cette prédominance est toutefois beaucoup plus marquée en zone rurale (2 117 797 personnes) qu'en zone urbaine (1 670 692). Cela reflète une certaine stabilité résidentielle dans les zones rurales, où les dynamiques migratoires semblent plus faibles.

En revanche, les migrants internes – c'est-à-dire les personnes ayant changé de région ou de localité à l'intérieur du pays – sont nettement plus nombreux en milieu urbain (889 592) que dans les zones rurales. Cette donnée confirme l'attractivité des centres urbains, souvent perçus comme des pôles d'opportunités économiques, éducatives et sociales. Le phénomène d'urbanisation est ainsi fortement alimenté par les mouvements migratoires internes, notamment depuis les zones rurales vers les villes.

Figure 2: Statut migratoire des résidents selon le milieu



Source : ANSADE, RGPH 2023.

Les étrangers, c'est-à-dire les migrants internationaux, sont relativement peu nombreux dans l'ensemble, avec un total de 141 857 individus, répartis de manière assez équilibrée entre milieu urbain et rural. Toutefois, leur présence reste plus visible dans les centres urbains, souvent du fait de la concentration des services administratifs, des opportunités économiques et des réseaux communautaires.

En somme, ce graphique met en lumière une dynamique migratoire interne fortement polarisée vers les zones urbaines, tandis que les zones rurales restent dominées par des résidents sédentaires.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 4: Statut migratoire par milieu et par sexe

Statut migratoire	Urbain						Rural						Ensemble	
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%	Masculin	%	Féminin	%	Total	%	Effectif	%
Non migrant	795 310	61,3	875 382	65,1	1 670 692	63,2	987 228	92,5	1 130 569	94,3%	2 117 797	93,4	3 788 489	77,2
Migrants internes	457 387	35,3	432 205	32,2	889 592	33,7	46 367	4,3	31 095	2,6	77 462	3,4	967 054	19,7
Etrangers	40 992	3,2	33 546	2,5	74 538	2,8	32 026	3,0	35 293	2,9	67 319	3,0	141 857	2,9
ND	3 722	0,3	3 009	0,2	6 731	0,3	1 895	0,2	1 983	0,2	3 878	0,2	10 609	0,2
Total	1 297 411	100	1 344 142	100	2 641 553	100	1 067 516	100	1 198 940	100	2 266 456	100	4 908 009	100

Source : ANSADE, RGPH 2023.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

1.4 Durée de résidence

L'analyse du tableau 5 portant sur la répartition des migrants selon la durée de résidence et le sexe révèle des tendances importantes dans les dynamiques migratoires en Mauritanie.

Tableau 5: Répartition des migrants selon la durée de résidence et le sexe, RGPH2023

Durée de résidence	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble
Depuis la naissance	22	41,2	31	58,8	53
Moins d'1 an	108190	54,2	91483	45,8	199672
De 1 à 4 ans	172542	53,7	148822	46,3	321364
De 5 à 9 ans	94531	51,6	88664	48,4	183195
10 ans et +	208632	50,0	208980	50,0	417612
Total	583917	52,0	537979	48,0	1 121 896

Source : ANSADE, RGPH 2023.

Sur l'ensemble des 1 121 896 migrants recensés en 2023, on observe une répartition en faveur des hommes, avec 52,0% d'hommes (583 917) contre 48,0% de femmes (537 979). Cette légère prédominance masculine montre que les hommes sont légèrement plus mobiles que les femmes, bien que l'écart reste modéré.

L'examen de la durée de résidence fait apparaître plusieurs phénomènes intéressants :

Les migrants de très longue durée (10 ans et plus) représentent la catégorie la plus importante avec 417 612 personnes, soit 37,2% de l'ensemble des migrants. Ce groupe se caractérise par une parfaite parité entre hommes et femmes (50,0% pour chaque sexe), ce qui indique une stabilisation des flux migratoires sur le long terme avec un équilibre entre les genres.

La deuxième catégorie, d'importance numérique moindre, regroupe 321 364 personnes, soit 28,6% du total, et concerne les migrants ayant une durée de résidence comprise entre 1 et 4 ans. Dans ce groupe, on note une légère surreprésentation masculine (53,7% d'hommes contre 46,3% de femmes), montrant que les migrations récentes touchent plus les hommes.

Les migrants très récents (moins d'un an) représentent un effectif de 199 672 personnes, soit 17,8% du total. Cette catégorie présente une plus forte représentation des hommes (54,2%) par rapport aux femmes (45,8%), ce qui indique que les flux migratoires les plus récents sont davantage dominés par la population masculine. Cette tendance pourrait s'expliquer par une migration économique initiale plus prononcée chez les hommes à la recherche d'emploi avant un éventuel regroupement familial.

Les migrants ayant une durée de résidence de 5 à 9 ans constituent 183 195 personnes, soit 16,3% de l'ensemble. La répartition par sexe dans ce groupe (51,6% d'hommes et 48,4% de femmes) se rapproche de la moyenne générale, indiquant une phase de transition vers l'équilibre entre les sexes qui caractérise les migrations de très longue durée.

Enfin, le tableau révèle une catégorie particulière et numériquement très faible : les migrants "depuis la naissance", qui ne représentent que 53 personnes, soit une proportion négligeable de l'ensemble. Ce groupe se caractérise par une prédominance féminine notable (58,8 % de femmes contre 41,2 % d'hommes), mais la faiblesse de l'effectif en réduit la portée analytique.



L'évolution du ratio hommes/femmes selon la durée de résidence révèle une tendance claire : la proportion d'hommes diminue progressivement avec l'augmentation de la durée de résidence, passant de 54,2% pour les migrants très récents à 50,0% pour ceux de très longue durée. Cette évolution peut être due à plusieurs phénomènes potentiels : un rééquilibrage progressif lié au regroupement familial après une migration initialement masculine, une meilleure rétention des femmes migrantes sur le long terme, ou encore des vagues migratoires historiquement plus équilibrées entre les sexes.

Ces données mettent en lumière plusieurs implications importantes pour la compréhension des dynamiques migratoires en Mauritanie.

- ✓ Premièrement, la migration récente semble suivre un modèle où les hommes sont plus représentés dans les phases initiales, probablement pour des raisons économiques.
- ✓ Deuxièmement, l'équilibre entre les sexes qui s'établit sur le long terme indique une tendance à la stabilisation des communautés migrantes avec un sex-ratio équilibré, ce qui peut favoriser leur intégration sociale et démographique.
- ✓ Troisièmement, la répartition des migrants selon la durée de résidence, avec une forte proportion de migrants de longue durée (plus de 10 ans), témoigne de l'existence de communautés migrantes bien établies et potentiellement bien intégrées sur le territoire mauritanien.
- ✓ Enfin, l'importance numérique des migrations récentes (moins de 5 ans), qui représentent collectivement 46,4% de l'ensemble des migrants, souligne le dynamisme actuel des flux migratoires vers et à l'intérieur du pays.

En conclusion, cette analyse de la répartition des migrants selon la durée de résidence et le sexe révèle une dynamique migratoire complexe en Mauritanie, caractérisée par une légère prédominance masculine dans les migrations récentes qui s'estompe progressivement pour atteindre un équilibre entre les sexes dans les migrations de longue durée.

2. Niveau d'instruction des migrants « durée de vie » (6 ans ou plus)

Dans toute analyse des dynamiques migratoires, la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques des migrants est essentielle. Parmi ces dernières, le niveau d'instruction représente un indicateur clé. Il constitue non seulement un facteur explicatif des motivations migratoires, mais aussi un déterminant majeur des conditions d'insertion dans les sociétés d'accueil.

2.1 Niveau d'Instruction par Wilaya

Au niveau national, 14,7% des migrants n'ont aucun niveau d'instruction, tandis que 26,1% ont une éducation coranique ou mahadra (école traditionnelle). Ceux ayant un niveau primaire et secondaire représentent respectivement 27,5% et 24,3%, tandis que seulement 6,9% ont atteint le niveau universitaire. La formation technique et professionnelle est quasiment négligeable (0,5%).



Tableau 6: Répartition des migrants « durée de vie de 6 ans ou plus » par wilaya selon le niveau d'instruction

Wilaya	Niveau instruction												
	Sans niveau	%	Coranique ou Mahadra	%	Primaire	%	Secondaire	%	Education technique ou professionnelle	%	Université	%	Ensemble
Hodh Charghi	27 018	48,5%	18 196	32,7%	6 898	12,4%	2 814	5,1%	63	0,1%	697	1,3%	55 687
Hodh El Gharbi	3 117	23,7%	4 385	33,3%	3 637	27,6%	1 578	12,0%	23	0,2%	436	3,3%	13 177
Assaba	3 871	17,9%	7 898	36,6%	6 443	29,8%	2 831	13,1%	30	0,1%	532	2,5%	21 605
Gorgol	3 859	24,7%	4 708	30,1%	4 273	27,4%	2 269	14,5%	37	0,2%	472	3,0%	15 618
Brakna	2 199	11,1%	6 179	31,1%	6 794	34,2%	3 977	20,0%	115	0,6%	578	2,9%	19 842
Trarza	2 988	10,4%	8 981	31,4%	9 422	32,9%	5 877	20,5%	149	0,5%	1 230	4,3%	28 647
Adrar	476	6,7%	1 456	20,5%	2 597	36,6%	2 139	30,2%	47	0,7%	376	5,3%	7 090
Dakhlet Nouadhibou	8 152	9,5%	19 959	23,4%	27 624	32,4%	24 769	29,0%	616	0,7%	4 259	5,0%	85 380
Tagant	407	8,8%	1 113	24,0%	1 668	35,9%	1 168	25,2%	14	0,3%	271	5,8%	4 640
Guidimagha	3 959	35,8%	2 608	23,6%	2 465	22,3%	1 645	14,9%	37	0,3%	357	3,2%	11 069
Tiris Zemmour	3 033	9,0%	8 039	23,8%	10 973	32,5%	9 947	29,5%	455	1,4%	1 281	3,8%	33 729
Inchiri	1 584	10,2%	3 886	24,9%	4 830	31,0%	4 003	25,7%	89	0,6%	1 189	7,6%	15 581
Nouakchott-Ouest	15 282	15,0%	23 144	22,8%	20 982	20,6%	25 554	25,1%	985	1,0%	15 709	15,5%	101 655
Nouakchott-Nord	38 832	12,0%	83 909	25,8%	93 250	28,7%	83 612	25,7%	1 155	0,4%	24 006	7,4%	324 764
Nouakchott-Sud	36 296	12,4%	74 974	25,7%	81 996	28,1%	78 000	26,7%	1 633	0,6%	19 339	6,6%	292 238
Total	151 074	14,7%	269 434	26,1%	283 852	27,5%	250 182	24,3%	5 449	0,5%	70 731	6,9%	1 030 723

Source : ANSADE, RGPH 2023.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Ce tableau révèle d'importantes disparités dans le niveau d'éducation des migrants selon les wilayas :

- ✓ La wilaya du Hodh Charghi enregistre le taux le plus élevé de migrants sans instruction (48,5%), soit trois fois plus que le niveau national.
- ✓ Dans les wilayas de Nouakchott, les taux varient de 6,6 % à Nouakchott Sud à 15,5 % à Nouakchott Ouest, et atteignent 7,6 % dans l'Inchiri.
- ✓ L'éducation technique et professionnelle demeure particulièrement faible dans l'ensemble des régions, ne dépassant pas 1,4% à Tiris Zemmour.

Ces données mettent en évidence un fort déséquilibre éducatif entre les régions, avec une concentration des migrants hautement qualifiés dans les zones urbaines, notamment à Nouakchott-Ouest, tandis que les régions comme le Hodh Charghi accueillent une population migrante beaucoup moins instruite.

2.2 Niveau d'instruction et sexe

L'analyse des données éducatives des migrants « durée de vie âgés de 6 ans ou plus » révèle des disparités significatives tant au niveau du genre que de la répartition géographique.

Sur une population totale étudiée de 1 030 723 personnes, les hommes représentent 52,2% contre 47,8% de femmes.

L'analyse par genre révèle des écarts à tous les niveaux d'éducation, particulièrement marqués au supérieur : seules 4,6 % des femmes accèdent à l'université, contre 8,9 % des hommes, soit un différentiel de 4,3 points de pourcentage. Cette inégalité s'explique en partie par la surreprésentation féminine dans la catégorie « sans niveau d'instruction » (16,2 % contre 13,3 % chez les hommes).

Par ailleurs, l'enseignement technique et professionnel reste marginal pour les deux sexes, avec toutefois un désavantage supplémentaire pour les femmes (0,3 % contre 0,7 % chez les hommes).



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 7: Répartition des migrants âgés de 6 ans ou plus par sexe et selon le niveau d'instruction par wilaya

Wilaya	Masculin							Féminin							Ensemble
	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Université	Éducation technique ou professionnelle	Coranique ou Mahadra	Total Masculin	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Université	Éducation technique ou professionnelle	Coranique ou Mahadra	Total Féminin	
HodhChargui	10 902	3 435	1 718	604	49	9 034	25 741	16 116	3 464	1 096	93	15	9 163	29 946	55 687
Hodh El Gharbi	1 328	1 632	797	366	18	2 156	6 297	1 789	2 004	781	70	6	2 229	6 880	13 177
Assaba	1 510	2 774	1 374	425	18	3 729	9 831	2 361	3 669	1 457	107	12	4 169	11 774	21 605
Gorgol	1 534	1 937	1 097	369	24	2 800	7 762	2 325	2 336	1 171	103	13	1 908	7 856	15 618
Brakna	1 131	3 196	1 804	451	83	3 437	10 101	1 068	3 598	2 173	127	32	2 743	9 741	19 842
Trarza	1 686	4 741	2 898	851	98	5 705	15 980	1 302	4 681	2 979	379	51	3 276	12 668	28 647
Adrar	274	1 421	1 208	295	39	818	4 055	202	1 176	931	81	8	638	3 035	7 090
DakhletNouadhibou	5 053	16 461	15 053	3 165	474	12 684	52 891	3 099	11 163	9 716	1 094	142	7 275	32 489	85 380
Tagant	214	921	682	206	12	695	2 730	193	747	485	65	2	418	1 910	4 640
Guidimakha	1 865	1 173	889	301	31	1 615	5 874	2 094	1 291	755	56	6	993	5 195	11 069
Tiris Zemmour	2 252	7 412	6 860	1 055	399	5 983	23 961	782	3 561	3 087	226	57	2 056	9 768	33 729
Inchiri	1 295	3 224	2 980	995	82	3 102	11 678	289	1 607	1 023	194	6	784	3 902	15 581
Nouakchott-Ouest	7 329	10 767	12 898	10 150	648	12 047	53 840	7 952	10 214	21 126 555	5 559	337	11 096	47 815	101 655
Nouakchott-Nord	17 706	45 120	41 133	15 823	778	38 924	159 485	21 126	48 130	42 479	8 182	377	44 985	165 279	324 764
Nouakchott-Sud	17 237	39 895	39 267	13 054	1 070	36 996	147 519	19 059	42 101	38 733	6 284	563	37 978	144 719	292 238
Total	71 318	144 111	130 660	48 110	3 822	139 725	537 747	79 756	139 741	119 522	22 621	1 627	129 710	492 976	1 030 723

Source : ANSADE, RGPH 2023.

La dimension territoriale (wilaya) constitue un facteur déterminant du niveau d'éducation. Les trois wilayas de Nouakchott, qui concentrent 69,7% de la population étudiée, affichent des indicateurs éducatifs substantiellement supérieurs à la moyenne nationale. Dans la wilaya de Nouakchott-Nord, par exemple, 9,9% des hommes et 5,0% des femmes ont atteint le niveau universitaire. À l'opposé, les autres régions comme le Hodh Charghi présentent des taux alarmants de personnes sans instruction formelle, atteignant 42,4% chez les femmes et 35,1% chez les hommes.

Un cas particulier mérite d'être souligné : la wilaya de Dakhlet Nouadhibou présente un profil éducatif relativement favorable avec 28,4% des hommes et 29,9% des femmes ayant complété le niveau secondaire.

L'éducation coranique ou Mahadra, représente en moyenne 26% du niveau d'instruction pour les deux sexes. Cette forme d'éducation traditionnelle est particulièrement importante dans les régions comme le Hodh Charghi, où elle concerne 35,1% des hommes et 30,6% des femmes.

3. Indices d'entrée et de sortie de la migration durée de vie

Les données sur les indices d'entrée et de sortie de la migration durée de vie par région révèlent des dynamiques migratoires internes prononcées, caractérisées par une forte polarisation entre les zones d'attraction et les zones de départ. Le volume total des migrations internes s'élève à 1 119 520 ; soit 22,8% de la population, ce qui témoigne d'un taux de mobilité significatif au niveau national.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 8: Indices d'entrée et de sortie de la migration durée de vie par région

Wilaya	Résidents	Natifs Résidents non migrants	Entrées	Indices d'entrée	Répartition entrée par région (%)	Sorties	Population née à	Indices de sortie	Solde (effectif)	Solde (%)
Hodh Chargui	618 008	554 363	63 646	10,3%	5,7%	62 510	616 872	10,1%	1 136	0,2%
Hodh El Garbi	401 826	386 564	15 262	3,8%	1,4%	60 462	447 027	13,5%	- 45 200	-11,2%
Assaba	450 098	425 448	24 650	5,5%	2,2%	93 461	518 909	18,0%	- 68 811	-15,3%
Gorgol	442 021	424 745	17 277	3,9%	1,5%	101 688	526 433	19,3%	- 84 411	-19,1%
Brakna	388 837	366 074	22 762	5,9%	2,0%	113 242	479 316	23,6%	- 90 480	-23,3%
Trarza	322 177	289 012	33 165	10,3%	3,0%	135 262	424 274	31,9%	- 102 097	-31,7%
Adrar	70 861	62 819	8 042	11,3%	0,7%	45 467	108 286	42,0%	- 37 425	-52,8%
D.Nouadhibou	183 951	92 685	91 265	49,6%	8,2%	21 798	114 483	19,0%	69 467	37,8%
Tagant	113 502	108 011	5 491	4,8%	0,5%	41 372	149 383	27,7%	- 35 881	-31,6%
Guidimagha	361 840	350 135	11 705	3,2%	1,0%	31 889	382 023	8,3%	- 20 184	-5,6%
Tiris Zemour	78 759	42 599	36 160	45,9%	3,2%	15 880	58 479	27,2%	20 280	25,7%
Inchiri	29 368	12 671	16 696	56,9%	1,5%	9 657	22 329	43,3%	7 039	24,0%
Nouakchott Ouest	204 881	97 461	107 420	52,4%	9,6%	117 802	215 263	54,7%	- 10 382	-5,1%
Nouakchott Nord	614 465	261 608	352 857	57,4%	31,5%	44 704	306 312	14,6%	308 153	50,1%
Nouakchott Sud	627 415	314 294	313 121	49,9%	28,0%	71 860	386 154	18,6%	241 261	38,5%
Total	4 908 009	3 788 489	1 119 520		100,0%	967 054	4 755 543			

Source : ANSADE, RGPH 2023.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Les 3 wilayas de Nouakchott, capitale du pays, constituent le principal pôle d'attraction du pays. En effet, les trois wilayas de Nouakchott attirent 69,1% des flux migratoires entrants, confirmant une forte tendance à l'urbanisation centralisée. Les indices d'entrée et les parts des entrées sont variables d'une wilaya de Nouakchott à l'autre. C'est ainsi que Nouakchott Nord affiche l'indice d'entrée le plus élevé (57,4%) et concentre 31,5% des entrées totales du pays. Nouakchott Ouest présente un indice d'entrée de 52,4% avec 9,6% des entrées nationales, tandis que Nouakchott Sud enregistre un indice d'entrée de 49,9% et représente 28,0% des entrées nationales. Au total,

Deux autres wilayas se distinguent comme pôles d'attraction significatifs. L'Inchiri présente le deuxième indice d'entrée le plus élevé du pays (56,9%), bien que son poids dans les entrées nationales reste modeste (1,5%). Dakhlet Nouadhibou affiche un indice d'entrée important (49,6%) et représente 8,2% des entrées nationales, confirmant son statut de deuxième pôle économique du pays.

Plusieurs wilayas se caractérisent par des indices de sortie élevés, indiquant une forte propension à l'émigration. Nouakchott Ouest présente paradoxalement l'indice de sortie le plus élevé (54,7%) tout en étant un pôle d'attraction, suggérant une forte mobilité intra-urbaine. L'Inchiri affiche un indice de sortie de 43,3%, indiquant une population très mobile. L'Adrar enregistre un indice de sortie de 42,0%, traduisant une forte émigration de sa population native. Le Trarza présente également un indice de sortie élevé (31,9%), contribuant significativement aux flux sortants.

Cinq wilayas présentent un solde migratoire positif :

- ✓ Nouakchott Nord compte plus de 308 153 personnes, soit un solde relatif de plus de 50,1% ;
- ✓ Nouakchott Sud montre +241 261 personnes, soit un solde de +38,5% ;
- ✓ Dakhlet Nouadhibou a +69 467 personnes, soit un solde de +37,8% ;
- ✓ Tiris Zemmour présente +20 280 personnes, soit un solde de +25,7% ;
- ✓ L'Inchiri compte +7 039 personnes, soit un solde de +24,0% ;
- ✓ Hodh Chargui montre +1 136 personnes, avec un solde quasi-équilibré (+0,2%).

Les wilayas présentant les déficits migratoires les plus importants sont : l'Adrar avec -37 425 personnes (soit un solde relatif de -52,8%), le Trarza avec -102 097 personnes (-31,7%), le Tagant avec -35 881 personnes (-31,6%), le Brakna avec -90 480 personnes (-23,3%), et le Gorgol avec -84 411 personnes (-19,1%).

Ces dynamiques migratoires mettent en évidence plusieurs phénomènes structurels. La concentration massive des flux vers Nouakchott (69,1% des entrées), confirme un processus de métropolisation rapide et une centralisation des opportunités économiques et sociales dans la capitale. Les données révèlent une dichotomie prononcée entre les zones urbaines et économiquement dynamiques (Nouakchott, Nouadhibou, Tiris Zemmour) et les zones rurales et traditionnelles (Brakna, Gorgol, Assaba) qui subissent un exode significatif.

L'ampleur des soldes migratoires négatifs dans certaines wilayas (notamment Trarza, Brakna et Gorgol) souligne la persistance de profonds déséquilibres régionaux en termes de développement et d'opportunités socio-économiques. Ces indices d'entrée et de sortie migratoires par région reflètent une transformation profonde de la structure territoriale du pays, caractérisée par une concentration urbaine croissante et un dépeuplement relatif des zones rurales.

3.1 Analyse des flux migratoires internes :

L'examen du tableau présentant les flux migratoires « durée de vie » par wilaya en Mauritanie révèle des dynamiques territoriales très contrastées et met en évidence d'importants déséquilibres dans la répartition spatiale de la population.



Tableau 9: Bilan ou solde des indices d'entrée et sorties « durée de vie » par wilaya

Wilaya	Entrants durée de vie (I)	Sortants durés de vie (II)	Migration brute (III)=(I) + (II)	Solde migratoire net (IV)=(I)-(II)	Indice d'efficacité (V)=(IV) / (III)
Hodh Charghi	63 646	62 510	126 155	1 136	0,01
Hodh El Gharbi	15 262	60 462	75 725	-45 200	-0,60
Assaba	24 650	93 461	118 112	-68 811	-0,58
Gorgol	17 277	101 688	118 965	-84 411	-0,71
Brakna	22 762	113 242	136 005	-90 480	-0,67
Trarza	33 165	135 262	168 426	-102 097	-0,61
Adrar	8 042	45 467	53 510	-37 425	-0,70
Dakhlett Nouadibou	91 265	21 798	113 063	69 467	0,61
Tagant	5 491	41 372	46 863	-35 881	-0,77
Guidimagha	11 705	31 889	43 594	-20 184	-0,46
Tiris Zemmour	36 160	15 880	52 040	20 280	0,39
Inchiri	16 696	9 657	26 354	7 039	0,27
Nouakchott Ouest	107 420	117 802	225 222	-10 382	-0,05
Nouakchott Nord	352 857	44 704	397 561	308 153	0,78
Nouakchott Sud	313 121	71 860	384 981	241 261	0,63
Ensemble	1 119 520	967 054	2 086 574	152 466	0,07

Source : ANSADE, RGPH 2023.

Au niveau national, le solde migratoire net est positif et il est de 152 466 personnes, avec un flux de 1 119 520 entrants pour 967 054 sortants. Toutefois, l'indice d'efficacité migratoire global est relativement faible (0,07), ce qui indique que, malgré un solde positif, l'impact des migrations sur la redistribution de la population reste modéré au niveau national. Cette situation masque cependant des disparités régionales marquées.

Les régions attractives, caractérisées par un solde migratoire positif, sont peu nombreuses mais concentrent l'essentiel des flux d'immigration. Nouakchott-Nord se distingue comme la principale zone d'attraction avec un solde migratoire exceptionnel de 308 153 personnes et l'indice d'efficacité le plus élevé du pays (0,78). Cette wilaya attire massivement les migrants (352 857 entrants) avec des niveaux de départs modérés (44 704 sortants). Nouakchott-Sud présente également un profil très attractif avec un solde positif de 241 261 personnes et un indice d'efficacité élevé (0,63). Ces deux wilayas de la capitale concentrent à elles seules plus de 549 000 personnes de solde migratoire positif, soit bien plus que le solde national.

Dakhlet Nouadhibou constitue le troisième pôle d'attraction important avec un solde positif de 69 467 personnes et un indice d'efficacité élevé (0,61). Tiris Zemmour et l'Inchiri, avec des soldes positifs respectifs de 20 280 et 7 039 personnes, présentent également un profil attractif mais d'ampleur moindre. Enfin, le Hodh Charghi affiche un léger excédent migratoire (1 136 personnes) avec un indice d'efficacité proche de zéro (0,01), indiquant un équilibre presque parfait entre entrées et sorties.

En revanche, dix wilayas sur quinze connaissent un déficit migratoire, parfois très important. Les régions les plus déficitaires sont le Trarza (-102 097), le Brakna (-90 480) et le Gorgol (-84 411), suivies par l'Assaba (-68 811) et le Hodh El Gharbi (-45 200). Ces cinq wilayas cumulent à elles seules un déficit migratoire de plus de 390 000 personnes, témoignant d'un exode massif de leurs populations.

L'analyse des indices d'efficacité migratoire révèle l'intensité relative des flux. Le Tagant présente l'indice le plus petit (-0,77), suivi par le Gorgol (-0,71) et l'Adrar (-0,70), indiquant que ces régions connaissent une



déperdition démographique particulièrement marquée par rapport à leur volume global de migrations. À l'opposé, Nouakchott-Ouest présente un indice faiblement négatif (-0,05), suggérant un relatif équilibre malgré un léger déficit migratoire (-10 382).

L'examen de la migration brute (somme des entrées et sorties) permet d'évaluer l'intensité des échanges migratoires de chaque wilaya. Nouakchott-Nord (397 561) et Nouakchott-Sud (384 981) se distinguent par des volumes d'échanges les plus élevés, suivies par Nouakchott-Ouest (225 222). Cette concentration des échanges migratoires dans la capitale témoigne de son rôle central dans les dynamiques de peuplement. Car elle concentre l'ensemble de l'activité économique et administrative du pays en plus de tous les services sociaux (éducations, santé, ...). À l'opposé, l'Inchiri (26 354), le Tagant (46 863) et le Guidimagha (43 594) connaissent des volumes d'échanges migratoires beaucoup plus modestes.

Ces données mettent en lumière plusieurs phénomènes structurants pour l'aménagement du territoire mauritanien. Premièrement, une polarisation accentuée des flux migratoires au profit de Nouakchott, qui concentre l'essentiel du solde migratoire positif national. Cette macrocéphalie urbaine pose des défis considérables en termes d'infrastructures, de services publics et d'emploi dans la capitale.

Deuxièmement, on observe un déséquilibre territorial marqué entre le littoral et l'intérieur du pays, avec une attraction forte des pôles économiques côtiers (Nouakchott, Nouadhibou) et du nord minier (Tiris Zemmour, Inchiri) au détriment des régions intérieures majoritairement déficitaires.

Troisièmement, l'ampleur des indices d'efficacité négatifs dans plusieurs wilayas rurales (-0,60 à -0,77) suggère un dépeuplement massif préoccupant de ces territoires.

4. Caractéristiques socioéconomiques des migrants âgés 10 ans ou plus

4.1 Etat matrimonial

Les migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » sont majoritairement mariés, 51,2% contre 38,1% de célibataires. Les divorcés représentent 6,7% alors que les veufs ne représentent que 3,9% de l'ensemble.

La situation matrimoniale des migrants âgés de 10 ans ou plus révèle des différences marquées entre hommes et femmes :

- ✓ 50,6% des hommes migrants sont mariés contre 52% des femmes.
- ✓ Pour les célibataires l'écart entre les sexes est plus remarquable : 45,8% des hommes sont célibataires contre seulement 29,7% des femmes.
- ✓ Les femmes sont nettement plus touchées par le divorce que les hommes (11% contre 2,9% pour les hommes) ou le veuvage (7,3% contre 0,7%).

Tableau 10: Situation matrimoniale des migrants « durée de vie âgés de 10 ans ou plus » par sexe

Etat matrimonial	Masculin	%	Feminin	%	Ensemble
Célibataire	230 734	45,8%	136 546	29,7%	367 280
Marié(e)	254 468	50,6%	239 443	52,0%	493 911
Divorcé(e)	14 577	2,9%	50 551	11,0%	65 128
Veuf(ve)	3 609	0,7%	33 599	7,3%	37 208
Total	503 389	100,0%	460 139	100,0%	963 528

Source : ANSADE, RGPH 2023.

4.2 Etat matrimonial et milieu

Les migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » sont au nombre de 963 528 dont 87,6% résident dans le milieu urbain contre 12,4% dans le milieu rural. Le tableau 11 donne la répartition de ces migrants par sexe.



Tableau 11: Situation matrimoniale des migrants « âgés de 10 ans ou plus » par milieu et sexe

Etat matrimonial	Urbain					Rural					Ensemble
	Masculin	%	Féminin	%	Total	Masculin	%	Féminin	%	Total	
Célibataire	197 837	45,2	119 627	29,5	317 464	32 898	50,1	16 919	31,2	49 817	367 280
Marié(e)	223 646	51,1	210 227	51,8	433 872	30 823	46,9	29 217	53,8	60 039	493 911
Divorcé(e)	13 052	3,0	46 556	11,5	59 608	1 525	2,3	3 995	7,4	5 520	65 128
Veuf(ve)	3 165	0,7	29 431	7,3	32 596	444	0,7	4 168	7,7	4 612	37 208
Total	437 700	100	405 841	100	843 540	65 690	100	54 299	100	119 988	963 527

Source : ANSADE, RGPH 2023.

L'analyse des données de ce tableau montre que :

- ✓ Le taux de célibataires est plus élevé en milieu rural pour les hommes (50,1%) qu'en milieu urbain (45,2%) ;
- ✓ Pour les femmes, le taux de mariage est légèrement plus élevé en milieu rural (53,8%) qu'en milieu urbain (51,8%) ;
- ✓ Le taux de divorce est significativement plus élevé en milieu urbain (3% pour les hommes et 11,5% pour les femmes) qu'en milieu rural (2,3% et 7,4% respectivement).

4.3 Etat matrimonial et la wilaya

L'analyse régionale de la situation matrimoniale des migrants « durée de vie de 10 et plus » révèle d'importantes disparités par wilaya :

- La wilaya du Guidimagha présente le taux de mariage le plus élevé (62,9%) et le taux de célibataire le plus bas (31,2%) ;
- Le Tagant affiche le taux de célibataire le plus élevé (50,4%) et l'un des taux de veuvage les plus bas (1,8%) ;
- Nouakchott-Nord a le taux de divorce le plus élevé (8,8%), impliquant ainsi, une instabilité matrimoniale plus importante dans cette zone urbaine.
- Les taux de veuvage les plus élevés sont enregistrés dans les régions d'Assaba (6,6%) et Hodh Charghi (5%).

Tableau 12: Répartition des migrants « durée de vie âgés 10 ans ou plus » selon la situation matrimoniale et la wilaya

Wilaya	Célibataire		Marié(e)		Divorcé(e)		Veuf(ve)		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Hodh Charghi	21 312	42,7	23 158	46,4	2 986	6,0	2 473	5,0	49 928
Hodh El Gharbi	4 068	34,5	6 763	57,3	493	4,2	475	4,0	11 800
Assaba	6 345	32,4	10 807	55,2	1 150	5,9	1 286	6,6	19 588
Gorgol	5 230	36,5	7 975	55,6	469	3,3	663	4,6	14 337
Brakna	7 046	39,5	9 512	53,4	657	3,7	611	3,4	17 827
Trarza	12 634	49,9	11 303	44,7	826	3,3	547	2,2	25 310
Adrar	2 493	39,0	3 333	52,1	384	6,0	185	2,9	6 395
Dakhlet Nouadhibou	29 836	36,9	44 776	55,4	4 143	5,1	2 066	2,6	80 820
Tagant	2 051	50,4	1 778	43,7	165	4,1	75	1,8	4 069
Guidimagha	3 235	31,2	6 527	62,9	257	2,5	360	3,5	10 378
Tiris Zemmour	12 475	39,0	17 179	53,7	1 604	5,0	717	2,2	31 974
Inchiri	6 104	41,3	7 744	52,4	686	4,6	234	1,6	14 769
Nouakchott-Ouest	37 248	38,4	50 866	52,4	5 538	5,7	3 362	3,5	97 013
Nouakchott-Nord	114 115	37,7	149 723	49,4	26 791	8,8	12 398	4,1	303 027
Nouakchott-Sud	103 089	37,3	142 469	51,6	18 979	6,9	11 756	4,3	276 292
Total	367 280	38,1	493 911	51,3	65 128	6,8	37 208	3,9	963 528



Source : ANSADE, RGPH 2023.

4.4 Etat matrimonial selon la wilaya et le sexe

L'analyse des données relatives à la population des migrants âgée de 10 ans ou plus met en évidence des disparités par rapport aux statuts matrimoniaux selon le sexe et la wilaya.

Sur une population totale de 963 528 individus, 52,3 % des individus sont des hommes contre 47,7 % de femmes. La majorité de la population se déclare mariée (51,3 %), suivie des célibataires (38,1 %), tandis que les divorcé(e)s et les veuf(ve)s représentent respectivement 6,8 % et 3,9 % de l'ensemble des migrants « durée de vie âgée de 10 ans ou plus ». (Cf. Tableau 13).



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 13: Situation matrimoniale des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » par sexe et par wilaya

Wilaya	Masculin									Féminin									Total
	Célibataire	%	Marié(e)	%	Divorcé(e)	%	Veuf(ve)	%	Total masculin	Célibataire	%	Marié(e)	%	Divorcé(e)	%	Veuf(v e)	%	Total féminin	
HodhChargui	11 993	52,6	10 126	44,4	468	2,1	223	1,0	22 810	9 319	34,4	13 032	48,1	2 518	9,3	2 250	8,3	27 118	49 928
Hodh El Gharbi	2 411	43,5	2 980	53,8	100	1,8	45	0,8	5 536	1 657	26,5	3 783	60,4	393	6,3	430	6,9	6 263	11 800
Assaba	3 744	42,6	4 760	54,2	168	1,9	112	1,3	8 785	2 601	24,1	6 047	56,0	982	9,1	1 173	10,9	10 803	19 588
Gorgol	3 381	47,8	3 524	49,8	109	1,5	62	0,9	7 075	1 849	25,5	4 452	61,3	360	5,0	601	8,3	7 262	14 337
Brakna	4 427	49,1	4 360	48,4	168	1,9	56	0,6	9 011	2 619	29,7	5 152	58,4	490	5,6	555	6,3	8 815	17 827
Trarza	8 415	59,5	5 457	38,6	235	1,7	47	0,3	14 153	4 219	37,8	5 846	52,4	591	5,3	501	4,5	11 157	25 310
Adrar	1 628	44,2	1 892	51,3	145	3,9	22	0,6	3 687	864	31,9	1 441	53,2	240	8,9	163	6,0	2 708	6 395
Dakhlet Nouadhibou	21 754	43,0	26 998	53,4	1 555	3,1	272	0,5	50 579	8 082	26,7	17 777	58,8	2 588	8,6	1 794	5,9	30 241	80 820
Tagant	1 412	58,1	949	39,0	64	2,6	7	0,3	2 432	639	39,0	829	50,6	101	6,2	68	4,1	1 637	4 069
Guidimakha	2 235	40,6	3 161	57,5	76	1,4	28	0,5	5 499	1 000	20,5	3 367	69,0	180	3,7	332	6,8	4 879	10 378
Tiris Zemmour	10 224	44,3	11 869	51,5	855	3,7	121	0,5	23 068	2 252	25,3	5 309	59,6	749	8,4	596	6,7	8 906	31 974
Inchiri	4 962	44,1	5 900	52,4	350	3,1	37	0,3	11 251	1 142	32,5	1 844	52,4	336	9,5	197	5,6	3 518	14 769
Nouakchott-Ouest	23 633	45,8	26 277	50,9	1 324	2,6	353	0,7	51 587	13 614	30,0	24 589	54,1	4 214	9,3	3 009	6,6	45 426	97 013
Nouakchott-Nord	67 918	45,7	74 203	50,0	5 237	3,5	1 130	0,8	148 489	46 197	29,9	75 519	48,9	21 554	13,9	11 269	7,3	154 538	303 027
Nouakchott-Sud	62 596	44,9	72 011	51,6	3 724	2,7	1 094	0,8	139 425	40 493	29,6	70 458	51,5	15 255	11,1	10 662	7,8	136 868	276 292
Total	230 734	45,8	254 468	50,6	14 577	2,9	3 609	0,7	503 389	136 546	29,7	239 443	52,0	50 551	11,0	33 599	7,3	460 139	963 528

Source : ANSADE, RGP 2023.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Une lecture de ces données, sous l'optique genre, révèle des disparités significatives selon le sexe et la wilaya. Selon le sexe, 45,8% des hommes sont célibataires, contre seulement 29,7% chez les femmes. Cependant les femmes sont plus nombreuses dans les autres états matrimoniaux. Les taux de divorce (11,0%) et de veuvage (7,3%) sont nettement plus élevés chez les femmes, que chez les hommes (respectivement 2,9% et 0,7%). Cette situation peut engendrer des états de vulnérabilité sociale et économique chez les femmes migrantes « durée de vie de 10 ans ou plus ».

Au niveau des wilayas, les proportions varient sensiblement. La wilaya du Trarza enregistre le taux d'hommes célibataires le plus élevé (59,5%), suivie du Tagant (58,1%), indiquant une possible migration des hommes non mariés ou un retard dans l'âge moyen du mariage. À l'opposé, certaines wilayas comme le Guidimagha et le Gorgol présentent des taux de femmes mariées particulièrement élevés (69,0% et 61,3% respectivement).

Les wilayas urbaines, notamment celles de Nouakchott (Nord, Sud et Ouest), concentrent une grande partie de la population analysée, avec près de 70 du total. Ces zones affichent les taux les plus élevés de divorce et de veuvage chez les femmes. À titre d'exemple, le taux de divorce atteint 13,9 % chez les femmes de Nouakchott-Nord et 11,1% à Nouakchott-Sud, tandis que les taux de veuvage y sont respectivement de 7,3% et 7,8%. Ces chiffres peuvent s'expliquer par une urbanisation plus avancée, des évolutions des normes sociales, ou une plus grande mobilité sociale et conjugale.

D'une façon générale, le taux de célibataires chez les hommes est plus élevé que celui observé chez les femmes dans toutes les wilayas. Au moins deux hommes célibataires sur cinq sont des migrants de « durée de vie », contre des proportions variantes entre une femme sur quatre et une sur trois, quelle que soit la wilaya. En revanche, le divorce et le veuvage touchent davantage les femmes que les hommes.

5. Activité économique des migrants

L'analyse des données concernant la répartition des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » selon leur situation d'activité et leur sexe révèle des disparités significatives entre les hommes et les femmes.

Tableau 14: Répartition des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » selon l'activité et le sexe

Statut d'occupation	Sexe				Total
	Masculin		Féminin		
	Effectif	%	Effectif	%	
Occupé	220 615	43,8	49 767	10,8	270 382
Chômeur	87 183	17,3	75 698	16,5	162 881
Inactif	195 591	38,9	334 674	72,7	530 265
Total	503 389	100	460 139	100	963 528

Source : ANSADE, RGPH 2023.

L'analyse de la situation d'activité des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » montre que 28,1% de ces migrants sont occupés, 16,9% sont à la recherche d'un emploi et plus de 55% d'entre eux sont inactifs.

L'analyse par sexe de la situation d'activité montre que 43,8% des hommes sont occupés contre seulement 10,8% des femmes. En revanche plus de sept femmes sur dix sont inoccupées contre un peu moins de quatre hommes sur dix. Cette différence marquée met en évidence une inégalité importante dans l'accès à l'emploi selon le genre.

Si on définit le taux de chômage comme le rapport entre l'effectif de chômeurs et l'effectif des actifs (actifs = chômeurs + occupés). On observe que celui des migrants « durée de vie de 10 ans et plus » est très élevé (37,6%). Selon le sexe, il touche plus les femmes que les hommes. Le taux de chômage des femmes est deux fois plus élevé que celui des hommes (60,3% pour les femmes contre 28,3% pour les hommes).



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 15: Répartition des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » selon la situation d'activité par wilaya

Wilaya	Situation d'activité						Total
	Occupé	%	Chômeur	%	Inactif	%	
Hodh Charghi	4 492	9,0	9 499	19,0	35 937	72,0	49 928
Hodh El Gharbi	2 863	24,3	1 262	10,7	7 675	65,0	11 800
Assaba	5 163	26,4	1 836	9,4	12 588	64,3	19 588
Gorgol	2 757	19,2	1 681	11,7	9 899	69,0	14 337
Brakna	4 093	23,0	2 007	11,3	11 727	65,8	17 827
Trarza	5 776	22,8	2 393	9,5	17 141	67,7	25 310
Adrar	2 356	36,8	745	11,7	3 294	51,5	6 395
Dakhlet Nouadhibou	34 991	43,3	12 672	15,7	33 157	41,0	80 820
Tagant	1 202	29,5	427	10,5	2 440	60,0	4 069
Guidimagha	3 037	29,3	954	9,2	6 387	61,5	10 378
Tiris Zemmour	17 191	53,8	4 244	13,3	10 539	33,0	31 974
Inchiri	9 353	63,3	1 294	8,8	4 122	27,9	14 769
Nouakchott-Ouest	34 998	36,1	11 145	11,5	50 870	52,4	97 013
Nouakchott-Nord	70 303	23,2	58 356	19,3	174 368	57,5	303 027
Nouakchott-Sud	71 806	26,0	54 367	19,7	150 120	54,3	276 292
Total	270 382	28,1	162 881	16,9	530 265	55,0	963 528

Source: ANSADE, RGP 2023.

Les disparités régionales sont particulièrement marquantes selon les données du tableau ci-dessus. Certaines wilayas présentent des taux d'occupation nettement supérieurs à la moyenne nationale : l'Inchiri se distingue avec 63,3% de migrants occupés, suivi par Tiris Zemmour (53,8%), Dakhlet Nouadhibou (43,3%) et Adrar (36,8%). Ces régions, principalement situées dans le nord du pays, semblent bénéficier d'un dynamisme économique attractif, probablement lié aux secteurs miniers, portuaires ou industriels qui attirent plus de main d'œuvre.

À l'opposé, certaines wilayas affichent des taux d'occupation particulièrement faibles. Le Hodh Charghi présente le taux le plus bas avec seulement 9,0% de migrants occupés et une proportion massive de 72,0% d'inactifs. D'autres régions comme le Gorgol (19,2% d'occupés, 69,0% d'inactifs), le Hodh El Gharbi et le Trarza (Respectivement 24,3% et 22,8% d'occupés) montrent également une intégration économique plus limitée des populations migrantes.

La question du chômage chez les migrants varie également de façon significative selon les régions. Les trois wilayas de Nouakchott (Nord et Sud particulièrement) enregistrent des taux de chômage avoisinant les 20%, tandis que le Hodh Charghi atteint 19%. En revanche, l'Inchiri (8,8%), l'Assaba(9,4%) et le Trarza (9,5%) présentent des taux de chômage inférieurs à 10%.

La répartition géographique des migrants révèle une forte concentration dans quelques zones urbaines. Les trois wilayas de Nouakchott regroupent environ 70% de tous les migrants de longue durée (303 027 à Nouakchott-Nord, 276 292 à Nouakchott-Sud et 97 013 à Nouakchott-Ouest), suivies par Dakhlet Nouadhibou avec 80 820 migrants (8,4% du total). Cette concentration témoigne de l'attractivité prépondérante de la capitale et des centres économiques dynamiques du pays.

Par ailleurs, des modèles migratoires clairement différenciés sont observés : les wilayas du nord attirent davantage une migration orientée vers l'emploi, tandis que d'autres régions accueillent une proportion plus importante de migrants inactifs.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

L'examen du tableau 16 ci-dessous, qui présente la répartition des migrants de longue durée (10 ans ou plus) par sexe selon leur situation d'activité, met en évidence des disparités de genre significatives et des variations régionales importantes dans l'intégration économique des migrants en Mauritanie.

À l'échelle nationale, on observe un contraste frappant entre les situations professionnelles des hommes et des femmes migrants. Sur les 503 389 migrants masculins, 43,8% sont occupés, 17,3% sont au chômage et 38,9% sont inactifs. En revanche, parmi les 460 139 migrantes, seulement 10,8% sont occupées, 16,5% sont au chômage et une forte majorité de 72,7% sont inactives.

Les disparités régionales sont particulièrement marquées. Pour les hommes migrants, certaines régions présentent des taux d'occupation exceptionnellement élevés : l'Inchiri (78,8%), Tiris Zemmour (70,9%) et Dakhlet Nouadhibou (61,5%). Ces zones, caractérisées par des activités minières, industrielles ou portuaires, semblent offrir davantage d'opportunités d'emploi aux migrants masculins. À l'opposé, le Hodh Charghi affiche le taux d'occupation masculin le plus faible (16,5%), avec 26,5% de chômeurs et 57% d'inactifs, témoignant d'une intégration économique très limitée dans cette région.

Pour les femmes migrantes, les taux d'occupation restent généralement bas dans toutes les wilayas, mais avec quelques variations notables. Nouakchott-Ouest présente le taux le plus élevé avec 20% de femmes occupées, suivi par l'Inchiri (14%) et le Tagant (13%). En revanche, le Hodh Charghi affiche le taux le plus faible avec seulement 2,7% de femmes migrantes occupées et 84,6% d'inactives. Ces chiffres soulignent une présence très faible des femmes sur le marché du travail selon les régions.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 16: Répartition des migrants « durée de vie de 10 ans ou plus » selon le sexe et la situation d'activité

Wilaya	Masculin						Féminin							
	Occupé	%	Chômeur	%	Inactif	%	Total masculin	Occupé	%	Chômeur	%	Inactif	%	Total féminin
Hodh Charghi	3 752	16,5	6 051	27	13 007	57	22 810	740	2,7	3 448	12,7	22 930	84,6	27 118
Hodh El Gharbi	2 187	39,5	600	11	2 749	49,7	5 536	676	11	662	10,6	4 926	78,6	6 263
Assaba	3 881	44,2	823	9,4	4 081	46,5	8 785	1 283	12	1 013	9,4	8 506	78,7	10 803
Gorgol	2 301	32,5	897	13	3 877	54,8	7 075	456	6,3	784	10,8	6 021	82,9	7 262
Brakna	3 515	39	980	11	4 517	50,1	9 011	578	6,6	1 028	11,7	7 210	81,8	8 815
Trarza	4 998	35,3	1 429	10	7 727	54,6	14 153	779	7	963	8,6	9 415	84,4	11 157
Adrar	2 051	55,6	374	10	1 262	34,2	3 687	305	11	371	13,7	2 032	75	2 708
Dakhlet Nouadhibou	31 088	61,5	7 308	14	12 183	24,1	50 579	3 903	13	5 364	17,7	20 974	69,4	30 241
Tagant	989	40,7	202	8,3	1 241	51	2 432	213	13	225	13,8	1 199	73,3	1 637
Guidimagha	2 723	49,5	549	10	2 228	40,5	5 499	314	6,4	405	8,3	4 160	85,3	4 879
Tiris Zemmour	16 354	70,9	2 718	12	3 996	17,3	23 068	838	9,4	1 526	17,1	6 543	73,5	8 906
Inchiri	8 860	78,8	698	6,2	1 692	15	11 251	493	14	595	16,9	2 430	69,1	3 518
Nouakchott-Ouest	25 915	50,2	6 122	12	19 550	37,9	51 587	83	20	5 022	11,1	31 320	68,9	5 426
Nouakchott-Nord	55 076	37,1	30 380	21	63 033	42,4	148 489	15 227	9,9	27 976	18,1	111 335	72	154 538
Nouakchott-Sud	56 926	40,8	28 052	20	54 447	39,1	139 425	14 880	11	26 315	19,2	95 673	69,9	136 868
Total	220 615	43,8	87 183	17	195 591	38,9	503 389	49 767	11	75 698	16,5	334 674	72,7	460 139

Source : ANSADE, RGPH 2023.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Le chômage présente également des variations genrées intéressantes. Dans plusieurs wilayas comme Nouakchott-Nord, Nouakchott-Sud et Tiris Zemmour, la proportion de chômage féminin (respectivement 18,1%, 19,2% et 17,1%) est comparable ou légèrement inférieure à celle des hommes. Cependant, dans le Hodh Charghi, un écart considérable est observé : 26,5% de chômeurs chez les hommes contre 12,7% chez les femmes. Ce qui, combiné au fort taux d'inactivité féminine, suggère que beaucoup de femmes migrantes dans cette région ne cherchent pas activement un emploi et sont plutôt attirées par le groupement familial.

L'analyse de l'inactivité révèle également des modèles distincts. Dans toutes les wilayas sans exception, le taux d'inactivité des femmes migrantes est significativement plus élevé que celui des hommes. Les écarts les plus importants s'observent dans des régions comme le Hodh Charghi (84,6% d'inactivité chez les femmes contre 57% chez les hommes) et Guidimagha (85,3% contre 40,5%). Même dans les zones économiquement dynamiques comme Tiris Zemmour et l'Inchiri, où l'inactivité masculine est très faible (respectivement 17,3% et 15,0%), l'inactivité féminine reste élevée (73,5% et 69,1%).

En termes de répartition numérique, on constate une légère prédominance masculine dans la population migrante totale (52,2% d'hommes contre 47,8% de femmes). Cette proportion varie selon les wilayas : Certaines régions comme Dakhlet Nouadhibou, Tiris Zemmour et l'Inchiri, présentent une population migrante majoritairement masculine (respectivement 62,6%, 72,1% et 76,2%), probablement en raison des opportunités d'emploi dans des secteurs traditionnellement occupé par des hommes. À l'inverse, Nouakchott-Nord compte légèrement plus de femmes migrantes (51%) que d'hommes.

Ces données mettent en lumière plusieurs implications importantes pour les politiques migratoires et d'emploi. Premièrement, l'intégration économique des femmes migrantes constitue un défi majeur dans toutes les régions, nécessitant des politiques ciblées pour favoriser leur accès au marché du travail.

Deuxièmement, les disparités régionales significatives dans les taux d'occupation masculine suggèrent des dynamiques économiques très différenciées selon les wilayas, appelant à des approches adaptées aux contextes locaux.

Troisièmement, la forte concentration de migrants dans les zones urbaines et industrielles, avec des profils d'activité distincts selon le genre, souligne la nécessité de politiques de développement régional équilibrées pour éviter une pression excessive sur certaines zones. Enfin, le fort taux d'inactivité chez les femmes migrantes pourrait représenter un potentiel inexploité pour le développement économique du pays, tout en soulevant des questions sur les barrières culturelles, éducatives ou structurelles à leur présence sur le marché du travail.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

CHAPITRE II : MIGRATION INTERNATIONALE

1. Immigration

1.1 Age et sexe des immigrants

L'examen du tableau de la répartition des immigrants selon le sexe et la wilaya de résidence en Mauritanie, révèle des disparités importantes dans la distribution régionale et la composition par genre de la population immigrante.

Tableau 17: Répartition des immigrants selon le sexe par wilaya de résidence actuelle, RGPH2023

Wilaya	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Hodh Charghi	22 119	36,4	26 279	47,3	48 398	41,6
Hodh El Gharbi	2 382	3,9	2 901	5,2	5 283	4,5
Assaba	1 330	2,2	1 422	2,6	2 751	2,4
Gorgol	1 409	2,3	1 187	2,1	2 596	2,2
Brakna	1 200	2,0	1 050	1,9	2 250	1,9
Trarza	2 388	3,9	1 288	2,3	3 676	3,2
Adrar	135	0,2	141	0,3	276	0,2
Dakhlet Nouadhibou	3 936	6,5	2 373	4,3	6 309	5,4
Tagant	269	0,4	158	0,3	427	0,4
Guidimagha	1 376	2,3	1 108	2,0	2 484	2,1
Tiris Zemmour	1 871	3,1	337	0,6	2 208	1,9
Inchiri	1 287	2,1	104	0,2	1 392	1,2
Nouakchott-Ouest	6 805	11,2	5 382	9,7	12 187	10,5
Nouakchott-Nord	5 165	8,5	4 263	7,7	9 428	8,1
Nouakchott-Sud	9 065	14,9	7 558	13,6	16 623	14,3
Total	60 738	100,0	55 550	100,0	116 288	100,0

Source : ANSADE, RGPH 2023.

Au niveau national, la Mauritanie accueille 116 288 immigrants déclarés, avec une légère prédominance masculine : 60 738 hommes (52,2%) contre 55 550 femmes (47,8%). Cet écart modéré indique que l'immigration en Mauritanie, bien que légèrement masculinisée, présente un profil relativement équilibré entre les sexes. Cependant, ils sont répartis inégalement sur le territoire mauritanien.

Le Hodh Charghi se distingue comme la principale région d'accueil avec 48 398 immigrants, soit 41,6% du total accueilli au niveau national. Cette concentration exceptionnelle s'explique probablement par la présence du camp de réfugiés de Mbera, qui accueille des réfugiés maliens fuyant l'instabilité dans leur pays d'origine. La capitale, Nouakchott, constitue le deuxième pôle majeur d'accueil : Ces trois wilayas (Nouakchott-Sud, Nouakchott-Ouest et Nouakchott-Nord) concentrent collectivement 38 238 immigrants, soit 32,9% du total. Dakhlet Nouadhibou, avec son port et ses activités économiques, arrive en troisième position avec 6 309 immigrants (5,4%).

À l'opposé du spectre, certaines wilayas accueillent très peu d'immigrants. L'Adrar en compte seulement 276 (0,2%), le Tagant 427 (0,4%) et l'Inchiri 1 392 (1,2%).

L'analyse par sexe révèle des profils migratoires variables selon les wilayas. Certaines régions présentent une immigration fortement féminisée. C'est notamment le cas du Hodh Charghi, où les femmes représentent 54,3% des immigrants (26 279 femmes pour 22 119 hommes). Cette surreprésentation féminine pourrait s'expliquer par la nature de l'immigration dans cette région frontalière du Mali, probablement liée à des déplacements de



populations, où les femmes et les enfants sont souvent les plus concernés. Le Hodh El Gharbi présente également un profil similaire avec 54,9% d'immigrantes.

À l'inverse, plusieurs wilayas se caractérisent par une immigration à forte dominance masculine. L'Inchiri présente le déséquilibre le plus marqué avec 92,5% d'hommes parmi les immigrants (1 287 hommes pour seulement 104 femmes). Cette masculinisation extrême est probablement liée à une immigration de travail dans des secteurs d'activité traditionnellement masculins, comme les mines ou la construction. Tiris Zemmour affiche également une forte surreprésentation masculine (84,7% d'hommes), tout comme, dans une moindre mesure, le Trarza (65,0%) et Dakhlet Nouadhibou (62,4%).

Ces variations dans les profils migratoires par sexe témoignent de la diversité des facteurs d'attraction selon les régions : opportunités économiques dans des secteurs genrés pour certaines wilayas, réfugiés et déplacements pour d'autres, regroupement familial ou migrations commerciales, entre autres raisons.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

En conclusion, cette analyse de la répartition des immigrants par wilaya et par sexe met en évidence la complexité et la diversité des flux migratoires en Mauritanie, avec des profils régionaux très contrastés tant en termes de volume que de composition par genre.

1.2 Structure générale

Pyramide des âges

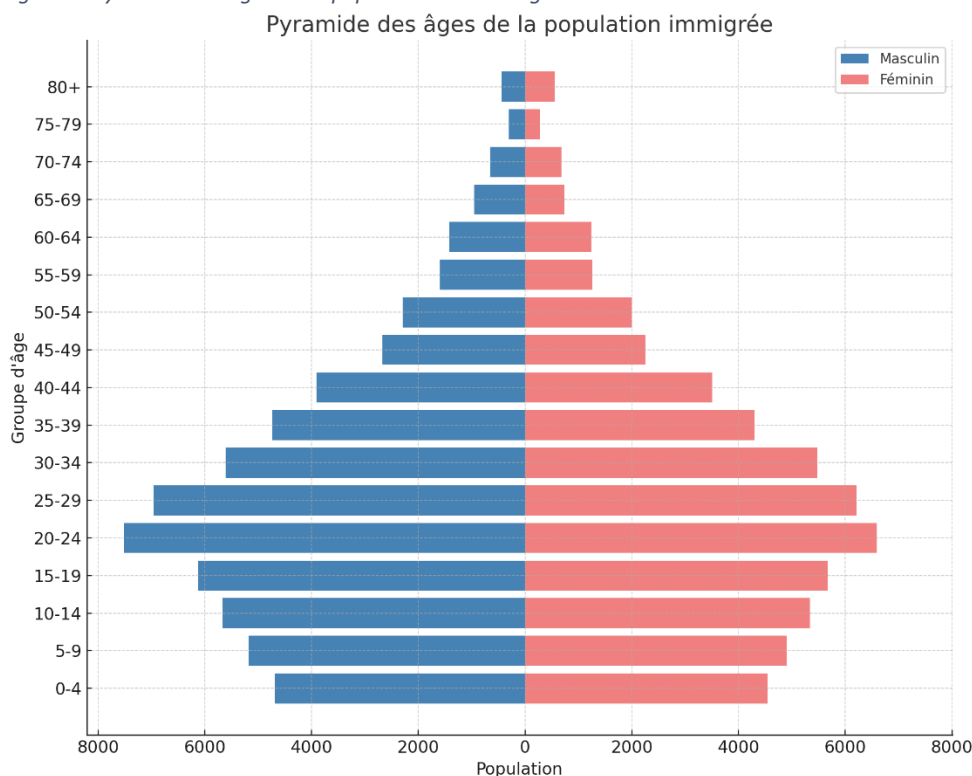
La pyramide des âges présentée ci-dessus illustre la structure démographique de la population étudiée, révélant des caractéristiques importantes de sa composition par âge et par sexe. Cette représentation graphique met en évidence plusieurs phénomènes démographiques qui méritent une analyse.

La pyramide présente une base modérée, s'élargissant progressivement jusqu'aux groupes d'âge 20-24 et 25-29 ans, avant d'entamer un rétrécissement régulier et progressif et ce, au fur et à mesure que les âges avancent.

Grands groupes d'âge

L'analyse des grands groupes d'âge révèle une population relativement jeune. Le groupe des jeunes (0-14 ans) représente 26,4% de la population totale, tandis que les personnes en âge de travailler (15-64 ans) constituent 67,5% de l'ensemble. Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 6,1% de la population, ce qui indique une structure encore relativement jeune malgré des signes de vieillissement démographique. Cette répartition indique un potentiel de "dividende démographique" avec une proportion importante de personnes en âge de travailler par rapport aux personnes à charge.

Figure 3: Pyramide des âges de la population des immigrées



Source : ANSADE, RGPH 2023.

Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité global (nombre d'hommes pour 100 femmes) s'établit à 110,7, indiquant une surreprésentation masculine dans l'ensemble de la population. Cette dominance masculine est particulièrement marquée dans les tranches d'âge actives, notamment entre 20 et 59 ans, où elle atteint des valeurs comprises entre 114 et 127 hommes pour 100 femmes selon les groupes d'âge. Ce déséquilibre pourrait s'expliquer par



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

des phénomènes migratoires différenciés selon le sexe, avec une immigration masculine plus forte ou une émigration féminine plus importante. À l'inverse, on observe un renversement de tendance à partir de 70 ans, avec un rapport de masculinité de 96,3 pour les 70-74 ans et de 79,3 pour les 80 ans et plus, reflétant ainsi la surmortalité masculine aux âges avancés, phénomène démographique universel.

Dynamique des générations

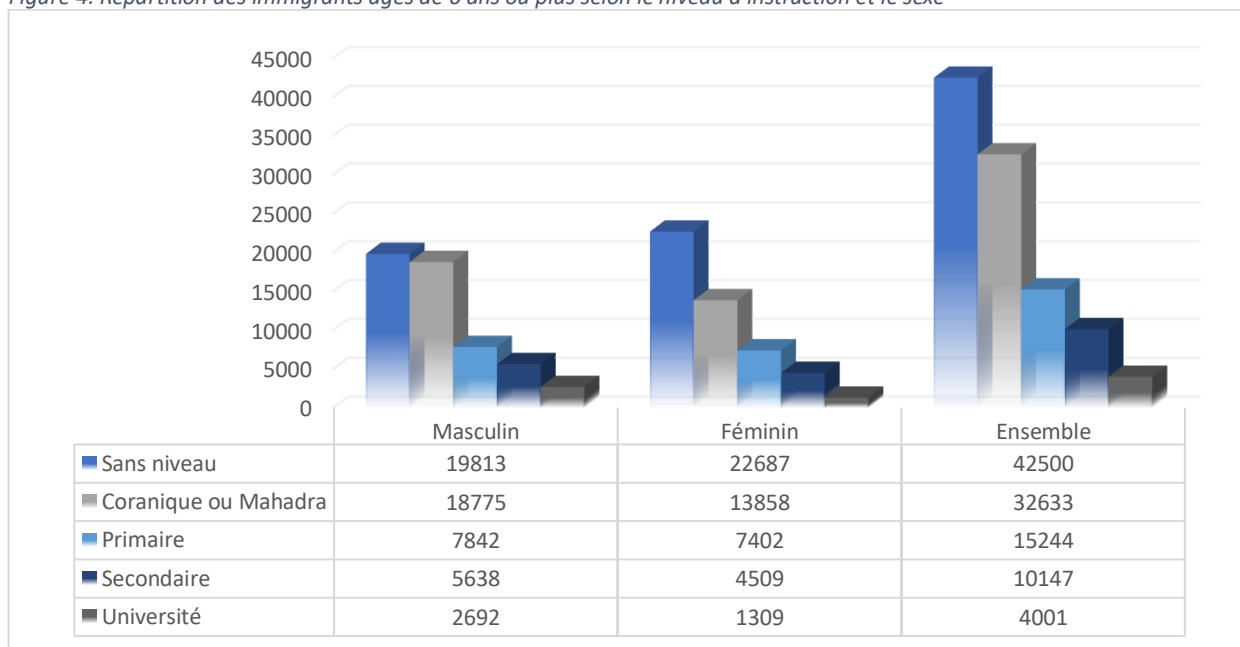
La pyramide met en évidence un "renflement" particulièrement marqué pour les générations âgées de 20 à 29 ans, qui constituent les cohortes les plus nombreuses avec 27 264 personnes, soit 23,5% de la population immigrante totale. Cette forte proportion pourrait résulter soit d'une période de forte natalité antérieure (à la naissance du 20-29 ans), soit de phénomènes migratoires ayant particulièrement touché cette tranche d'âge. En revanche, le rétrécissement observé pour les générations plus récentes (0-19 ans) pourrait traduire une baisse de la fécondité au cours des deux dernières décennies ou des dynamiques migratoires spécifiques.

Cette structure démographique présente à la fois des opportunités et des défis. D'une part, la proportion importante de personnes en âge de travailler (67,5%) offre un potentiel productif considérable, à condition que des emplois adéquats soient disponibles. D'autre part, la prépondérance des jeunes adultes (20-34 ans) génère une pression importante sur le marché du travail, nécessitant la création d'emplois suffisants pour absorber ces cohortes nombreuses. Par ailleurs, même si la proportion de personnes âgées reste modeste (6,1%), force est de constater que la tendance au vieillissement qui se dessine, appelle à anticiper les besoins futurs en matière de protection sociale et de santé pour cette population dont les effectifs vont progressivement augmenter.

1.3 Niveau d'instruction des immigrants :

L'analyse des données du RGPH5 concernant le niveau d'instruction des immigrants âgés de 6 ans ou plus révèle plusieurs tendances significatives. Sur une population totale de 104 801 immigrants, on observe tout d'abord une légère prédominance masculine avec 54 958 hommes (52,4%) contre 49 843 femmes (47,6%).

Figure 4: Répartition des immigrants âgés de 6 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe



Source : ANSADE, RGPH 2023.

Le profil éducatif de cette population immigrante est marqué par un faible niveau d'instruction général. En effet, 40,6% des immigrants n'ont aucun niveau d'instruction formel, cette proportion étant significativement plus élevée chez les femmes (45,5%) que chez les hommes (36,1%). Cette disparité met en évidence une inégalité de genre importante dans l'accès à l'éducation parmi la population immigrante.



L'éducation coranique ou mahadra constitue le deuxième niveau d'instruction le plus répandu. Ce niveau est atteint par 31,1% de l'ensemble des immigrants, avec une proportion plus importante chez les hommes (34,2%) que chez les femmes (27,8%). Cette différence pourrait s'expliquer par des facteurs culturels ou religieux influençant l'accès à ce type d'éducation selon le genre.

Les niveaux d'éducation formelle sont nettement moins représentés : 14,5% des immigrants ont atteint le niveau primaire, avec une répartition relativement équilibrée entre hommes (14,3%) et femmes (14,9%). Le niveau secondaire concerne 9,7% de la population immigrante, légèrement plus représenté chez les hommes (10,3%) que chez les femmes (9,0%).

Quant à l'éducation supérieure, elle demeure marginale avec seulement 3,8% des immigrants ayant atteint le niveau universitaire, avec un écart prononcé entre les hommes (4,9%) et les femmes (2,6%). De même, les résultats révèlent que l'éducation technique ou professionnelle est quasi inexistante, ne concernant que 0,3% de cette population, avec un ratio de deux hommes pour une femme (0,4% contre 0,2%, respectivement).

Ces résultats mettent en lumière non seulement le faible niveau d'instruction général de la population immigrante, mais aussi les disparités de genre persistantes dans l'accès à l'éducation, particulièrement aux niveaux supérieurs.

1.4 Etat matrimonial

Le Tableau 18 présente la distribution des immigrants âgés de 10 ans ou plus selon leur situation matrimoniale et le sexe. L'analyse de ces données révèle plusieurs tendances significatives concernant la structure matrimoniale de cette population.

Tableau 18: Répartition des immigrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et le sexe

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Célibataire	27 048	53,2	14 183	30,8	41 231	42,5
Marié(e)	22 616	44,5	25 427	55,2	48 043	49,5
Divorcé(e)	902	1,8	3 585	7,8	4 486	4,6
Veuf(ve)	302	0,6	2 902	6,3	3 204	3,3
Total	50 867	100,0	46 097	100,0	96 964	100,0

Source : ANSADE, RGPH 2023.

La population immigrante étudiée (10 ans ou plus) comprend un total de 96 964 personnes, avec une légère prédominance masculine (52,5% hommes contre 47,5% femmes). Près de la moitié des immigrants (49,5%) sont mariés, formant ainsi le statut matrimonial le plus représenté. Les célibataires constituent la deuxième catégorie importante avec 42,5% de l'ensemble.

Une analyse différenciée selon le genre met en évidence des disparités. Chez les hommes immigrants, la majorité (53,2%) est célibataire, tandis que 44,5% sont mariés. En revanche, chez les femmes immigrantes, la tendance s'inverse avec 55,2% de femmes mariées contre seulement 30,8% de célibataires.

Les statuts de divorcé(e) et de veuf(ve) présentent également des écarts significatifs entre les sexes. Le taux de divorce est quatre fois plus élevé chez les femmes (7,8%) que chez les hommes (1,8%). De même, le veuvage affecte de manière disproportionnée les femmes immigrantes (6,3%) par rapport aux hommes (0,6%), ce qui représente un ratio de plus de 10 pour 1.

Ces disparités dans la structure matrimoniale selon le genre pourraient s'expliquer par divers facteurs socioculturels, économiques ou démographiques, qui mériteraient d'être explorés dans une analyse plus approfondie des dynamiques migratoires.

1.5 Situation d'activité

Le Tableau 19 présente la distribution des immigrants âgés de 10 ans ou plus selon leur situation d'activité et leur sexe.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 19: Répartition des immigrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation d'activité et le sexe

Situation de l'occupation	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
En emploi	20 110	39,5	5 383	11,7	25 493	26,3
Chômeur	9 116	17,9	5 986	13,0	15 102	15,6
Hors main d'œuvre	21 641	42,5	34 728	75,3	56 369	58,1
Total	50 867	100,0	46 097	100,0	96 964	100,0

Source : ANSADE, RGPH 2023.

Sur l'ensemble des 96 964 immigrants recensés, plus de 58% sont hors main d'œuvre, tandis que 26,3% sont en emploi et 15,6% sont au chômage. Cette prépondérance de l'inactivité constitue un indicateur important pour comprendre l'intégration économique de cette population.

L'analyse par genre révèle des écarts considérables dans la participation au marché du travail. Chez les hommes immigrants, 39,5% sont en emploi et 17,9% sont au chômage, soit une main d'œuvre représentant 57,4% de la population en âge de travailler. En revanche, seulement 11,7% des femmes immigrantes sont en emploi et 13,0% sont au chômage, conduisant à une main d'œuvre nettement inférieure à celui des hommes (24,7%).

La différence la plus frappante concerne la population hors main d'œuvre : 75,3% des femmes immigrantes sont inactives, contre 42,5% des hommes.

Ces écarts prononcés dans la situation d'activité entre hommes et femmes immigrants peuvent refléter des facteurs structurels comme les rôles traditionnels de genre, les responsabilités familiales, les barrières à l'emploi, ou les différences dans les motifs de migration.

2 Emigration

Cette section présente une analyse détaillée des données recueillies lors du recensement des émigrants mauritaniens. L'objectif est de dresser un profil démographique, géographique et socioéconomique de cette population afin de mieux comprendre les dynamiques migratoires à l'œuvre.

À travers l'examen des variables telles que l'âge, le sexe, la répartition géographique, le niveau d'instruction, la situation professionnelle et les motifs de départ, cette analyse vise à fournir des éléments d'appréciation utiles à la formulation de politiques publiques adaptées, tant au niveau national qu'en lien avec les pays d'accueil.

Les données analysées proviennent des déclarations collectées auprès des familles résidant en Mauritanie disposant de membres établis à l'étranger, complétées dans certains cas par des sources secondaires. Elles reflètent ainsi les caractéristiques principales de la population émigrée, tout en soulignant les disparités et les tendances structurelles qui méritent une attention particulière.

2.1 Age et sexe des émigrants

Le tableau 20 présente la répartition des émigrants mauritaniens selon le groupe d'âge et le sexe.

L'analyse met en évidence une forte prédominance masculine (87,9% d'hommes contre 12,1% de femmes). Quelle que soit la forme de migration, les hommes sont plus nombreux que les femmes, ce qui porte à croire que l'émigration est un phénomène masculin.

Figure 5: Répartition des émigrants mauritaniens par groupe d'âge



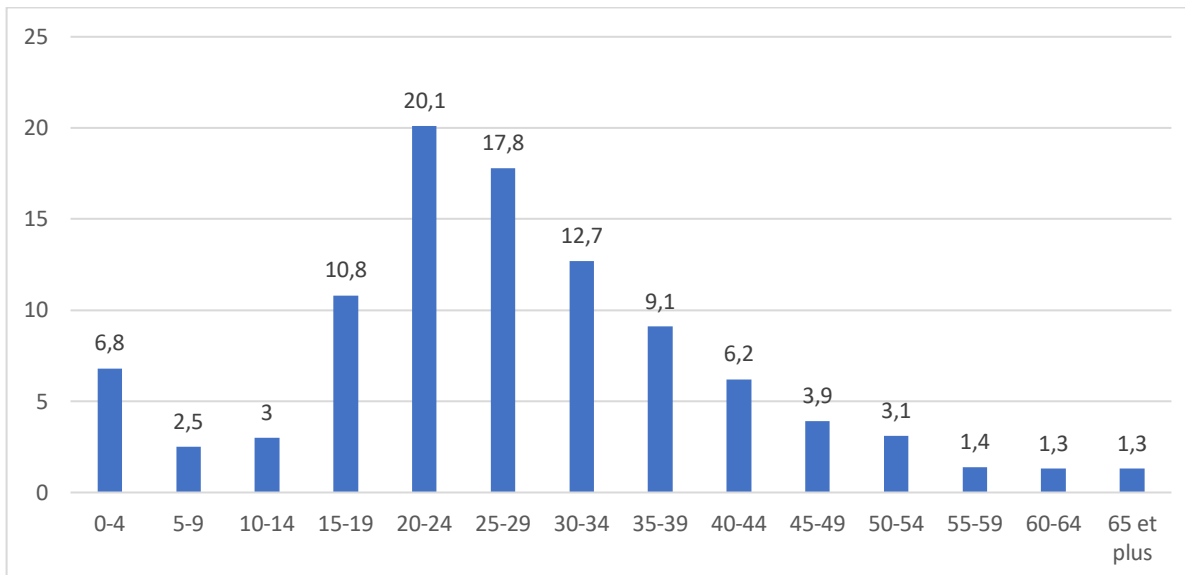
+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr



Source : ANSADE, RGPH 2023.

Enfants (0-14 ans) : Les effectifs d'enfants émigrants restent relativement faibles comparés aux adultes (18,1% de l'ensemble des émigrés). On note toutefois une proportion féminine encore plus réduite, ce qui pourrait s'expliquer par une migration familiale peu développée.

Jeunes adultes (15-34 ans) : Cette tranche d'âge regroupe la majorité des émigrants, elle représente plus de trois sur cinq des émigrés (61,4%) et elle regroupe la majorité des hommes avec 62% d'entre eux. Les effectifs masculins atteignent des pics, notamment dans les groupes 20-24 ans (11 167) et 25-29 ans (10 039), tandis que les effectifs féminins restent très modestes (1 387 et 1 084 respectivement). Cela indique que l'émigration mauritanienne est largement portée par les jeunes hommes, probablement en quête d'opportunités économiques ou professionnelles à l'étranger.

Adultes d'âge moyen (35-54 ans) : Les effectifs diminuent progressivement avec l'âge, tout en maintenant le déséquilibre de genre. Cette tendance semble confirmer une émigration majoritairement masculine, au profit des personnes en âge d'activité.

Personnes âgées (55 ans et plus) : La présence d'émigrants dans ces tranches d'âge devient marginale, en particulier chez les femmes. Cette tendance peut s'expliquer par un retour au pays pour des raisons socioculturelles (attachement familial, par exemple), ou par une mobilité migratoire naturellement plus restreinte à un âge avancé.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 20: Répartition des émigrants mauritaniens selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	Masculin %	Féminin %	Total
0-4	81,9	18,1	100
5-9	70	30	100
10-14	75,6	24,4	100
15-19	83,8	16,2	100
20-24	88,9	11	99,9
25-29	90,3	9,7	100
30-34	90,5	9,5	100
35-39	91,1	8,9	100
40-44	91	9	100
45-49	90,5	9,5	100
50-54	90,9	9,1	100
55-59	89,8	10,2	100
60-64	90,1	9,9	100
65 et plus	86,4	13,7	100,1
Total	87,9	12,1	100

Source : ANSADE, RGPH 2023.

2.2 Niveau d'instruction des émigrants

L'analyse du niveau d'instruction, au départ des émigrants, révèle une prédominance des personnes peu ou pas scolarisées (Tableau 21). En effet, près de 60 % des émigrants ne possèdent aucun diplôme, avec une proportion encore plus marquée chez les hommes (61,1 %) que chez les femmes (46,1 %). Ce constat met en lumière une migration largement composée d'individus faiblement instruits : ce qui peut refléter à la fois un déficit en matière d'accès à l'éducation et une migration motivée par des considérations économiques plutôt qu'académiques ou professionnelles.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 21: Répartition des émigrants mauritaniens selon le niveau d'instruction au départ et le sexe

Diplôme	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Aucun	30786	61,1	2911	46,1	33697	59,4
Baccalauréat	5450	10,8	1073	17,0	6523	11,5
Brevet	4809	9,5	769	12,2	5578	9,8
Certificat d'étude primaire	3776	7,5	512	8,1	4287	7,6
Licence (3ans après le BAC)	1997	4,0	437	6,9	2434	4,3
Master /DEA	488	1,0	137	2,2	625	1,1
Maitrise	508	1,0	99	1,6	607	1,1
DEUG	349	0,7	64	1,0	413	0,7
Doctorat	223	0,4	54	0,8	277	0,5
Ingénieur	206	0,4	17	0,3	223	0,4
Brevet technique (BT)	199	0,4	22	0,4	221	0,4
CAP formation professionnelle	93	0,2	23	0,4	116	0,2
Brevet technique supérieur (BTS)	89	0,2	19	0,3	108	0,2
Magistère/ DESS	87	0,2	16	0,3	103	0,2
Baccalauréat technique	27	0,1	12	0,2	39	0,1
CAP enseignement secondaire	16	0,0	0	0,0	16	0,0
CAP enseignement fondamental	5	0,0	1	0,0	6	0,0
NSP	1315	2,6	148	2,4	1463	2,6
Total	50421	100,0	6315	100,0	56736	100,0

Source : ANSADE, RGPH 2023.

Les niveaux intermédiaires tels que le brevet (9,8 %) et le certificat d'études primaires (7,6 %) regroupent une part significative des émigrants, montrant que la migration touche également des personnes ayant une scolarité de base. En revanche, les niveaux d'études supérieures restent marginaux : seuls 4,3 % des migrants détiennent une licence, et moins de 3 % cumulent un diplôme de master, de maîtrise ou de doctorat.

Il convient de souligner que les femmes migrantes présentent globalement un niveau d'instruction plus élevé que les hommes. Par exemple, 17 % des femmes migrantes ont le baccalauréat contre 10,8 % des hommes, et 6,9 % détiennent une licence contre 4 % chez les hommes. Cette dominance relative des femmes dans les niveaux supérieurs pourrait s'expliquer par des migrations orientées vers les études ou l'accompagnement familial.

Enfin, les diplômés professionnels ou techniques (CAP, BTS, BT, etc.) restent faiblement représentés dans cette population, traduisant soit une faible couverture de la formation technique en Mauritanie, soit une moindre propension des diplômés de ce type à émigrer.

2.3 Motifs de départ

Le tableau 22 ci-dessous, met en lumière les principaux motifs de départ des émigrants mauritaniens, en distinguant les tendances par sexe. L'analyse révèle une différenciation marquée entre les hommes et les femmes quant aux raisons qui motivent leur migration.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 22: Répartition des émigrants mauritaniens selon le motif du départ et le sexe

Motif de départ	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Etude	6 102	11,1	1 963	26,0	8 065	12,9
Lieu de travail	14 278	26,0	501	6,6	14 779	23,6
Recherches de travail	31 033	56,4	699	9,3	31 732	50,7
Soins médicaux	800	1,5	833	11,0	1 633	2,6
Réfugié, Asile	373	0,7	50	0,7	423	0,7
Regroupement familiale	1 010	1,8	2 608	34,5	3 618	5,8
Autre	1 394	2,5	899	11,9	2 293	3,7
Total	54 991	100,0	7 552	100,0	62 543	100,0

Source : ANSADE, RGPH 2023.

➤ Raisons économiques

Les Mauritaniens émigrent principalement pour trouver un emploi. C'est le cas pour 74,3% d'entre eux (23,6% partent pour regagner leur travail et 50,7% partent à la recherche d'un emploi). Les hommes émigrent majoritairement pour des raisons économiques, notamment la recherche de travail (56,4 %) et le retour sur leur lieu de travail (26 %), qui représentent à eux seuls 82,4 % des motifs d'émigration. Cette tendance confirme le caractère fortement masculin de la migration mauritanienne, dominée par la recherche d'emploi.

➤ Études

12,9% des Mauritaniens partent à l'étranger pour entreprendre des études. Ce motif est la deuxième cause d'émigration chez les femmes (26%), contre seulement 11,1% chez les hommes. Ce résultat montre l'importance croissante de la mobilité féminine pour l'éducation, traduisant à la fois un accès accru à la formation à l'étranger et une évolution des comportements sociaux.

➤ Regroupement familial

Le regroupement familial est avancé par seulement 5,8% des émigrés mauritanien. Ce motif est largement féminin (34,5 % des femmes contre seulement 1,8 % des hommes). Il constitue le principal vecteur de la migration féminine, traduisant une tendance des femmes à rejoindre un conjoint ou des membres de la famille déjà établis à l'étranger.

➤ Soins médicaux

De manière significative, 11 % des femmes ont quitté le pays pour des soins médicaux, contre seulement 1,5 % des hommes. Cela peut s'expliquer par une combinaison de facteurs, notamment des besoins spécifiques en santé reproductive ou un accès limité aux soins spécialisés en Mauritanie.

➤ Autres motifs

Les motifs divers (11,9 % chez les femmes) montrent également une plus grande diversité dans les profils de migration féminine. Le motif de réfugié ou demande d'asile, quant à lui, reste marginal pour les deux sexes (0,7 %).

2.4 Pays de résidence

Les données disponibles révèlent qu'au total, 62 543 émigrants mauritaniens ont été recensés à travers le monde (Tableau 23 en annexe). Cette population migrante est majoritairement masculine, avec 54 991 hommes, représentant environ 88% de l'ensemble, contre seulement 7 552 femmes, soit 12%. Ce déséquilibre prononcé entre les sexes s'explique en grande partie par les motivations de la migration mauritanienne, essentiellement économiques et largement dominées par les hommes en quête d'opportunités d'emploi à l'étranger.

L'analyse des pays de résidence actuelle montre que les dix principales destinations concentrent à elles seules plus des trois quarts de la population migrante. La Côte d'Ivoire arrive en tête avec 9 551 ressortissants mauritaniens, soit 15,3% du total, suivie des États-Unis avec 9 173 personnes (14,7%). Le Sénégal (7 752) et la France (6 018) occupent respectivement les troisième et quatrième position, ce qui témoigne d'une dynamique régionale et historique forte, notamment en Afrique de l'Ouest et en Europe francophone. Le Mali, voisin immédiat, accueille également une part significative d'émigrants (4 030), ce qui reflète une migration souvent transfrontalière.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

D'un point de vue géographique, la migration mauritanienne est d'abord ouest-africaine. De nombreux ressortissants s'installent dans des pays proches tels que le Sénégal, le Mali, la Gambie ou la Guinée-Bissau, souvent en raison de liens culturels, ethniques ou commerciaux anciens. En parallèle, une migration économique vers les pays du Golfe (Émirats arabes unis, Arabie saoudite, Qatar) et vers l'Afrique centrale (Angola, Congo, Gabon) s'observe, en particulier chez les jeunes hommes cherchant des emplois dans les secteurs du commerce, du bâtiment ou des services.

Une présence croissante de la diaspora mauritanienne en Amérique du Nord, principalement aux États-Unis et dans une moindre mesure au Canada, est encore observée. Ce phénomène récent traduit une aspiration à de meilleures conditions de vie, souvent à travers des circuits migratoires réguliers ou irréguliers, parfois soutenus par des réseaux communautaires bien établis.

Enfin, bien que minoritaire, la présence mauritanienne en Europe occidentale (France, Espagne, Belgique) reste importante et historiquement ancrée, surtout pour les besoins de regroupement familial ou d'études. On remarque aussi une dispersion marginale mais significative dans des pays d'Asie, d'Océanie ou d'Amérique latine, ce qui témoigne de la diversification des parcours migratoires mauritaniens.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des données du RGPH-5 a mis en évidence l'ampleur et la complexité des migrations en Mauritanie. Les migrations internes se traduisent par une forte urbanisation, avec une concentration de la population dans les grandes villes, notamment Nouakchott et Nouadhibou, au détriment de plusieurs wilayas de l'intérieur. Cette dynamique accentue les déséquilibres territoriaux et pose d'importants défis en matière de planification urbaine, d'infrastructures et de services sociaux de base.

Le profil sociodémographique des migrants révèle une population jeune, légèrement masculine, dont la mobilité est motivée principalement par des raisons économiques. Cependant, la persistance d'inégalités de genre dans l'éducation, l'emploi et la situation matrimoniale met en lumière une vulnérabilité accrue des femmes migrantes. Sur le plan économique, le fort taux de chômage et la faible insertion professionnelle des migrants limitent les retombées positives de la migration. Quant aux migrations internationales, elles constituent à la fois un défi — notamment par la perte de main-d'œuvre qualifiée — et une opportunité grâce aux transferts de fonds qui soutiennent l'économie des ménages.

Dans l'ensemble, les migrations apparaissent comme un phénomène ambivalent : elles peuvent générer des déséquilibres territoriaux et sociaux, mais aussi contribuer au développement si elles sont intégrées efficacement dans les politiques publiques.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

BIBLIOGRAPHIE

1. ONS (1977) : Recensement Général de la population et l'habitat en Mauritanie, vol. II, 1977, 163 p.
2. ONS (1988) : Recensement Général de la population et l'habitat en Mauritanie, 1988, 580 p.
3. Sadio Traoré (1994) : Dimension ethnique de la migration dans la vallée du fleuve Sénégal, études et travaux du CERPOD-n°11-Janvier 1994, 290 p.
4. ONS (1997) : Enquête nationale sur la migration en Mauritanie en 1993, rapport national descriptif, Octobre 1997, 160 p.
5. INS (2001) : Mouvements migratoires au Cameroun, volume II-Tome 09, septembre 2001, 307 p.
6. Sadio Traoré (2001) : Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest, études et travaux du CERPOD-num.16- Octobre 2001, 112 p.
7. ONS (2002) : Déterminants Socioéconomiques des migrations en Mauritanie RGPH 2000, 34 p.
8. INS (2003) : Répartition spatiale, structure par sexe et âge et migration de la population au Bénin-RGPH3, Tome 1, Cotonou, Octobre 2003, 234 p.
9. ONS (2007) : Analyse des migrations en Mauritanie RGPH 2000, Août 2007, 73 p.
10. ONS, (2015) : Migration interne et internationale en Mauritanie, RGPH 2013



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

ANNEXES

Tableau 23: Répartition des émigrants mauritaniens selon le pays de résidence actuelle et le sexe

Pays de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Côte d'Ivoire (+225)	9333	219	9551
États-Unis (+1)	8796	376	9173
Sénégal (+221)	5765	1987	7752
France (+33)	4650	1368	6018
Mali (+223)	3466	565	4030
Angola (+244)	3176	60	3236
Afrique du Sud (+27)	2092	89	2182
Maroc (+212)	1635	544	2180
Espagne (+34)	1606	267	1873
Autre nationalité	1196	160	1356
Tunisie (+216)	890	415	1304
Gambie (+220)	1192	55	1248
Émirats arabes unis (+971)	955	151	1105
Congo-Brazzaville (+242)	1063	24	1087
Algérie (+213)	759	133	891
Samoa américaines (+684)	838	24	861
Arabie saoudite (+966)	460	264	724
Canada (+10)	515	129	645
Guinée-Bissau (+245)	548	12	560
Gabon (+241)	529	16	545
Congo (RDC) (+243)	516	26	542
Qatar (+974)	456	80	536
Libye (+218)	483	13	496
Belgique (+32)	347	147	495
Afghanistan (+93)	364	29	393
Aruba (+297)	310	47	357
Allemagne (+49)	213	63	276
Égypte (+20)	193	37	229
Centrafrique (+236)	200	5	206
Cameroun (+237)	188	6	194
Royaume-Uni (+44)	144	5	150



Pays de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Chine (+86)	136	8	143
Anguilla (+1-264)	136	0	136
Russie (+7)	117	12	129
Nicaragua (+505)	121	4	125
Niger (+227)	108	10	117
Brésil (+55)	104	4	108
Guinée (+224)	94	5	99
Italie (+39)	57	27	84
Azerbaïdjan (+994)	80	2	82
Kenya (+254)	64	4	68
Mexique (+52)	61	1	62
Burkina Faso (+226)	53	7	61
Turquie (+90)	41	15	56
Guinée équatoriale (+240)	52	0	52
Turkménistan (+993)	43	6	49
Nigeria (+234)	38	5	44
Arménie (+374)	42	1	43
Koweït (+965)	29	8	36
Îles Vierges des États-Unis (+340)	35	1	36
Suisse (+41)	26	10	35
Malaisie (+60)	32	2	34
Albanie (+355)	26	6	32
Argentine (+54)	27	3	30
Australie (+61)	26	3	29
Zambie (+260)	25	2	28
Ghana (+233)	26	1	27
Cuba (+53)	23	0	23
États fédérés de Micronésie (+691)	18	1	19
Colombie (+57)	18	1	19
Polynésie française (+689)	12	5	17
Suède (+46)	11	6	17
Guyana (+592)	15	1	16
Cambodge (+855)	16	0	16
Bahreïn (+973)	15	0	15



Pays de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Liberia (+231)	11	4	15
Irak (+964)	14	0	14
Andorre (+376)	14	0	14
Japon (+81)	10	3	13
Pays-Bas (+31)	12	1	13
Portugal (+351)	13	0	13
Antigua-et-Barbuda (+1-268)	11	2	13
Bénin (+229)	5	7	13
Îles Vierges britanniques (+284)	10	2	12
Soudan (+249)	11	1	12
Grèce (+30)	12	0	12
Équateur (+593)	11	0	11
Liban (+961)	10	0	10
Hong Kong (+852)	10	0	10
Îles Turques-et-Caïques (+649)	3	5	9
Nouvelle-Zélande et Îles Pitcairn (+64)	9	0	9
Maurice (+230)	6	2	8
Costa Rica (+506)	7	1	8
Mozambique (+258)	5	3	8
Chypre (+357)	4	3	8
Cap-Vert (+238)	5	2	7
Oman (+968)	7	0	7
Autriche (+43)	5	2	7
Macao (+853)	6	1	7
Togo (+228)	4	2	6
Jamaïque (+658)	6	0	6
Sierra Leone (+232)	3	2	5
Corée du Sud (+82)	2	3	5
Tchad (+235)	3	2	5
Serbie (+381)	4	1	5
Territoire britannique de l'océan Indien (+246)	3	1	4
Thaïlande (+66)	4	0	4
Soudan du Sud (+211)	4	0	4



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Pays de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Bulgarie (+359)	3	1	4
Finlande (+358)	3	1	4
Singapour (+65)	3	1	4
Danemark (+45)	4	0	4
Sri Lanka (+94)	2	1	3
Ukraine (+380)	3	0	3
Monaco (+377)	3	0	3
Norvège (+47)	3	0	3
Chili (+56)	3	0	3
Ouganda (+256)	3	0	3
Paraguay (+595)	1	2	3
Niue (+683)	3	0	3
Dominique (+809)	3	0	3
Roumanie (+40)	2	1	3
Panama (+507)	3	0	3
Rwanda (+250)	3	0	3
Croatie (+385)	3	0	3
Corée du Nord (+850)	3	0	3
Mongolie (+976)	2	1	3
Estonie (+372)	3	0	3
Inde (+91)	3	0	3
Comores (+269)	3	0	3
Tonga (+676)	2	1	3
Salvador (+503)	3	0	3
Bangladesh (+880)	1	1	2
Birmanie (+95)	2	0	2
Venezuela (+58)	2	0	2
Indonésie (+62)	1	1	2
Luxembourg (+352)	2	0	2
Jordanie (+962)	2	0	2
Syrie (+963)	2	0	2
Bhoutan (+975)	2	0	2
Ascension (+247)	2	0	2
Iran (+98)	2	0	2



Pays de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Tokelau (+690)	2	0	2
Maldives (+960)	2	0	2
Yémen (+967)	2	0	2
Palestine (+970)	0	2	2
Biélorussie (+375)	2	0	2
Belize (+501)	2	0	2
Guyane (+594)	2	0	2
Burundi (+257)	1	0	1
Lesotho (+266)	1	0	1
Vatican (+379)	0	1	1
Timor oriental (+670)	1	0	1
Taïwan (+886)	1	0	1
Philippines (+63)	1	0	1
Kazakhstan (+70)	0	1	1
Somalie (+252)	1	0	1
Érythrée (+291)	1	0	1
Îles Féroé (+298)	1	0	1
Moldavie (+373)	1	0	1
Monténégro (+382)	0	1	1
Slovénie (+386)	1	0	1
Grenade (+473)	1	0	1
Guatemala (+502)	1	0	1
Curaçao et Pays-Bas caribéens (+599)	1	0	1
Guam (+671)	1	0	1
Fidji (+679)	0	1	1
Samoa (+685)	1	0	1
Nouvelle-Calédonie (+687)	1	0	1
Saint-Christophe-et-Niévès (+869)	1	0	1
Pakistan (+92)	0	1	1
Seychelles (+248)	1	0	1
Éthiopie (+251)	1	0	1
Irlande (+353)	1	0	1
Lettonie (+371)	1	0	1



Pays de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin (+590)	1	0	1
Papouasie-Nouvelle-Guinée (+675)	1	0	1
Saint-Vincent-et-les-Grenadines (+784)	1	0	1
Tadjikistan (+992)	1	0	1
Géorgie (+995)	1	0	1
Trinité-et-Tobago (+868)	1	0	1
Sao Tomé-et-Principe (+239)	1	0	1
Tanzanie (+255)	1	0	1
Madagascar (+261)	1	0	1
Saint-Marin (+378)	1	0	1
Liechtenstein (+423)	1	0	1
Bolivie (+591)	1	0	1
Îles Cook (+682)	1	0	1
Îles Marshall (+692)	1	0	1
Israël (+972)	1	0	1
Total	54991	7552	62543

Source : RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

